

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 19 juillet 2017

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

En réponse à votre demande d'accès du 17 juillet dernier, vous trouverez ci-joint les plans de cours suivants :

- PPU-1039 – Supervision de patrouille (plan de cours universitaire l'UQTR);
- FOR-1046 – Arme à impulsions électriques;
- FOR-1049 – Arme de support – Calibre .223;
- FOR-1054 – Arme à impulsions électriques (X2);
- FOR-2012 – Intervention tactique 1 – Capacité d'endiguement – Le moniteur;
- FOR-2051 – Fondements stratégiques de l'emploi de la force;
- FOR-2058 – Intervention tactique 2 – Poursuites policières et les techniques d'immobilisation provoquée – Le moniteur.

Toutefois, l'École ne détient pas de plan de cours pour les formations suivantes :

- ETA-101 – Prise de décision en situation difficile (formation universitaire);
- PAG-0009 – Syndrome de délire agité – formation en ligne (Moodle);
- PAG-0015 – Intervenir sécuritairement auprès d'une personne en crise;
- ENQ-1009 – Négociateur (formation provenant de la SQ);
- FOR-0023 – Évaluation du risque associé à une intervention dynamique;
- FOR-0045 – Désescalade – État mental perturbé (volet pratique);
- FOR-1055 – Désescalade – État mental perturbé (formation en ligne);
- FOR-2005 – Intervention physique – Le moniteur;
- FOR-2025 – Tir au pistolet – Le moniteur;
- FOR-2075 – Arme à impulsions électriques (X2) – Le moniteur.

Les raisons pour lesquelles nous n'avons pas les plans cours ci-dessus mentionnés sont les suivantes : formation en ligne, formation de la SQ, formation universitaire, volet pratique.

En ce qui concerne le programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie, nous vous transmettons un document d'information, soit la *Structure et caractéristiques* du programme qui dresse un aperçu du contenu de la formation.

Enfin, conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision à la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Recevez, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur des affaires institutionnelles
et des communications,

/ Original signé /
Pierre St-Antoine

PSTA/ep

p.j. (9)



SECTION 1 : PLAN DE COURS

Nathalie Vachon		
École de gestion – École nationale de police du Québec		
Été 2017		
PPU-1039-23	Supervision de patrouille	1er
Sigle du cours et groupe	Titre du cours	Niveau (Année)

1. DESCRIPTION DU COURS

Ce cours vise à amener l'étudiant à développer la compétence « Superviser une équipe de patrouilleurs ». Au terme de cette formation, l'étudiant sera en mesure de planifier son travail et celui de l'équipe, de superviser les activités quotidiennes de patrouille, de superviser et de coacher les membres de l'équipe, de prendre en charge une opération policière et de réaliser un entretien de supervision.

Essentiellement pratique, ce cours propose des mises en situation et des scénarios à travers lesquels les étudiants auront à évoluer afin de développer leur compétence.

Contenu

Rôle, responsabilités et qualités du superviseur. Leadership et connaissance de soi. Planification et organisation du travail : rassemblement. Supervision des activités de patrouille. Gestion des relations interpersonnelles. Relations conflictuelles : habiletés de gestion. Plan d'opération. Habiletés de communication. Gestion d'opérations policières. Coaching de gestion. Entretiens de supervision. Contrôle de la qualité des rapports. Aspects légaux et méthodologiques de la fonction

2. OBJECTIF GÉNÉRAL DU COURS

Le cours est conçu de façon à :

- Initier l'étudiant à différentes situations représentatives du travail d'un superviseur de patrouille.
- Familiariser l'étudiant avec un ensemble de connaissances, d'attitudes et d'habiletés essentielles à la gestion efficace d'une équipe de patrouilleurs.

3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Au terme de cette formation, l'étudiant sera en mesure de :

- planifier son travail et celui de l'équipe;
- superviser les activités quotidiennes de patrouille;
- superviser et coacher les membres de l'équipe;
- prendre en charge une opération policière;
- réaliser un entretien de supervision

4. CONTENU ET CALENDRIER DÉTAILLÉ

- Cette activité se déroule selon un horaire intensif à raison de 3 blocs de 4 jours consécutifs chacun : du 24 au 27 avril, du 16 au 19 mai, du 13 au 16 juin.

Date	Contenu	Lectures, travaux et directives	Remise des travaux/Examens
Du 24 au 27 avril 2017	Présentation de l'activité de formation Fondements des pratiques de gestion préconisées à l'ENPQ Connaissance de soi Gestion des relations interpersonnelles Coaching de gestion Rencontres de supervision et coaching Rassemblement et briefing opérationnel Gestion de relations conflictuelles Mise à jour des aspects méthodologiques	Préparer le dossier et la stratégie d'approche pour la rencontre avec des représentants des citoyens Préparer le rassemblement et le briefing opérationnel Préparer les rencontres de supervision Traiter des dossiers administratifs Lire les sections du précis de cours et les documents afférents à la ville de Lavolette	
Du 16 au 19 mai 2017	Prise en charge d'une opération virtuelle majeure Mise à jour des aspects légaux Gestion opérationnelle : supervision d'interventions policières Rassemblement et briefing opérationnel	Préparer le briefing opérationnel et le rassemblement Traiter des dossiers administratifs Préparer les rencontres de supervision Lire les sections du précis de cours	
Du 13 au 16 juin 2017	Rassemblement et briefing opérationnel Déontologie et discipline Contrôle de la qualité des rapports Supervision de poursuites automobiles Rencontres de supervision et coaching Gestion opérationnelle : prise en charge d'opérations majeures Présentation de l'épreuve synthèse Évaluation du cours	Préparer le briefing opérationnel Lire les sections du précis de cours Révision aux fins de l'épreuve synthèse	Épreuve synthèse : <ul style="list-style-type: none"> • Exercice oral no 1 • Exercice oral no 2 • Exercice écrit no 1

5. FORMULES OU STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

Une approche de formation visant le développement de compétences

Cette activité de formation accorde une importance capitale à la dimension appliquée du travail du superviseur de patrouille. En effet, les thèmes ou éléments de contenu abordés le sont par le biais d'activités simulées dans un contexte de réalisation le plus près possible de la réalité.

L'apprentissage expérientiel, qui s'accomplit dans l'action, est utilisé systématiquement comme stratégie permettant la manifestation et l'intégration des apprentissages dans des contextes d'intervention réalistes. Une telle stratégie pédagogique est fondée sur trois phases : l'expérimentation, l'objectivation et l'application.

Lors de l'expérimentation, l'étudiant entre en contact avec des dimensions réalistes de la fonction de supervision où il est appelé à intervenir comme s'il était un véritable gestionnaire de patrouille.

L'objectivation permet à l'étudiant de confronter son expérience subjective, issue de l'étape précédente, à l'objectivité des conditions réelles d'exercice de la dimension à l'étude. Pour ce faire, l'étudiant analyse ses interventions à partir de concepts, théories et modèles de référence, lesquels se présentent généralement sous la forme de tableaux et de grilles d'analyse.

L'application, qui permet l'intégration dans l'action, donne l'occasion à l'étudiant de raffiner ses interventions par l'exercice de ses compétences dans des contextes diversifiés.

Les formateurs agissent à titre de « coachs » auprès des étudiants. Par le biais de stratégies telles que les rétroactions en équipe, le feedback personnalisé, l'animation de sessions d'objectivation, des capsules théoriques, le tutorat, l'invitation à la réflexion, la supervision d'activités simulées, les formateurs amènent les étudiants à structurer rigoureusement leur pensée, favorisant ainsi le cheminement régulé, progressif et constant de leurs apprentissages.

6. BIBLIOGRAPHIE

Notes de cours (précis de cours), recueil de textes et matériel nécessaire

Distribués sur place.

Une liste de références accompagne chaque section du précis de cours.

Autres documents

Directives et procédures en vigueur au poste de police virtuel Laviolette, Code criminel, Code de procédure pénale, Guide de pratiques policières, Code de déontologie des policiers du Québec, Loi sur la police et autres documents pertinents disponibles à l'ENPQ.

7. AUTRES INDICATIONS

Cours intensif conçu et diffusé selon l'approche par compétences. **L'évaluation certificative se situe donc au terme du développement des éléments de la compétence** : Superviser une équipe de patrouilleurs.

Manon Beaumier pour Nathalie Vachon

Nom de l'enseignant-e et nom des membres de l'équipe pédagogique (le cas échéant)	Signature de l'enseignant-e ou des membres de l'équipe pédagogique
---	--

Professeur-e Chargé-e de cours

Thang Le Dinh

Nom de la directrice ou du directeur du département	Signature de la directrice ou du directeur du département
---	---

Manon Beaumier

Nom de la directrice ou du directeur de comité de programmes de premier cycle (facultatif)	Signature de la directrice ou du directeur du comité de programmes de premier cycle (facultatif)
--	--

SECTION 2 : FICHE D'ÉVALUATION

Nathalie Vachon		
École de gestion – École nationale de police du Québec		
Été 2017		
PPU-1039-23	Supervision de patrouille	1er
Sigle du cours et groupe	Titre du cours	Niveau (Année)

CADRE RÉGLEMENTAIRE RELATIF AUX PLANS DE COURS

Plusieurs règlements, politiques et procédures encadrent divers aspects des plans de cours. Toute la communauté universitaire (départements, directions de programmes, personnel enseignant et étudiants) a la responsabilité d'en prendre connaissance et de s'y conformer.

En regard des **étudiants en situation de handicap** et en vertu de la *Politique institutionnelle de soutien aux étudiants en situation de handicap* et plus particulièrement à l'article 6.5.1, les professeurs et les chargés de cours collaborent à la mise en application des mesures adaptées recommandées par les Services aux étudiants (SAE) de l'UQTR, liées à l'apprentissage et l'évaluation, pour assurer l'atteinte de l'obligation d'accommodement. S'il s'avère que des mesures soulèvent des difficultés d'application en fonction des objectifs et exigences reliées au cours ou au plan de cours, le personnel enseignant peut discuter et convenir de mesures de rechange avec l'étudiant et le conseiller au soutien des étudiants en situation de handicap des SAE.

[Calendrier universitaire](#)

[Politique de la formation à distance](#)

[Politique institutionnelle de soutien aux étudiants en situation de handicap](#)

[Politique linguistique de l'Université du Québec à Trois-Rivières](#)

[Politique visant à prévenir et enrayer toute forme de harcèlement, de discrimination et d'incivilité à l'Université du Québec à Trois-Rivières](#)

[Procédure de cheminement d'une dérogation au calendrier universitaire](#)

[Procédure relative à la levée de cours pour la participation à une assemblée de l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières](#)

[Règlement relatif à la qualité du français dans les programmes d'études de l'UQTR](#)

[Règlement sur le cheminement des étudiants de premier cycle](#)

[Règlement sur les délits relatifs aux études](#)

[Politique portant sur les utilisations des technologies de l'information et des communications](#)

DÉTAIL DES ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

	PONDÉRATION (maximum de 100%)			
	Individuel	Équipe	Total	
MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES	Minimum de 60 % de la note globale	Maximum de 40 % de la note globale	100 %	Date d'examen ou de remise des travaux
Exercice oral no 1	35 %	-	35 %	<i>16 juin 2017</i>
Exercice oral no 2	35 %	-	35 %	<i>16 juin 2017</i>
Exercice écrit	30%	-	30 %	<i>16 juin 2017</i>
Total des éléments de l'évaluation	100 %	-	100 %	

AUTRES INDICATIONS RELATIVES À L'ÉVALUATION

La réussite de l'activité de formation est conditionnelle à l'atteinte d'une note minimale de 60% pour chacun des éléments évalués. Les grilles d'évaluation sont remises lors de la première activité de formation en lien avec la compétence évaluée.

BARÈME DE NOTATION

Cote	Min inclus	Max exclu
A+	96,3	100
A	92,7	96,3
A-	89,1	92,7

Cote	Min inclus	Max exclu
B+	85,5	89,1
B	81,8	85,5
B-	78,1	81,8

Cote	Min inclus	Max exclu
C+	74,5	78,1
C	70,9	74,5
C-	67,3	70,9

Cote	Min inclus	Max exclu
D+	63,6	67,3
D	60,0	63,6
E	0	60,0

Manon Beaumier pour Nathalie Vachon

Nom de l'enseignant-e et nom des membres de l'équipe pédagogique (le cas échéant)

Signature de l'enseignant-e ou des membres de l'équipe pédagogique

Professeur-e

Chargé-e de cours

Thang Le Dinh

Nom de la directrice ou du directeur du département

Signature de la directrice ou du directeur du département

Manon Beaumier

Nom de la directrice ou du directeur du comité de programmes de premier cycle (facultatif)

Signature de la directrice ou du directeur du comité de programmes de premier cycle (facultatif)

La version originale de ce plan de cours est signée et est conservée au département.

Arme à impulsions électriques



*Plan
de cours*

FOR-1046

PRODUCTION : École nationale de police du Québec
350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2009.

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion du tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisés par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

AVERTISSEMENT

Ce document est rédigé à l'intention des étudiants à un cours et constitue un complément à la formation diffusée en classe. L'information présentée dans ce document ne doit pas être interprétée comme constituant un manuel de procédures et ne doit en aucun cas servir à d'autres fins que celles de la formation. Les lecteurs ne devraient pas agir sur la seule foi des informations qui y sont contenues.

Note : Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Présentation

Les stratégies d'intervention physique qui sont utilisées et appliquées dans le but de maîtriser un individu se différencient généralement par le fait qu'elles permettent soit de limiter la liberté de mouvement, soit de contraindre par la douleur ou encore de créer une dysfonction biomécanique. Au fil des années, grâce à l'avancement de la science policière ainsi qu'aux percées technologiques, plusieurs outils ont été mis au point en ce qui concerne les moyens de défense pouvant être utilisés par les différents intervenants.

Du nombre, l'arme à impulsions électriques est très certainement l'outil dont l'utilisation tend à s'implanter à grande échelle, et ce, tant au Québec que dans le reste du Canada ainsi qu'aux États-Unis et un peu partout dans le monde.

Tirant parti des technologies modernes, l'arme à impulsions électriques utilise la dynamique de l'électricité dans le but de créer une neutralisation neuromusculaire (NNM). Cette approche pour le moins différente de la maîtrise d'un individu implique cependant une façon de faire pour laquelle plusieurs facteurs doivent être considérés. À défaut d'un bon arrimage entre les stratégies traditionnellement utilisées et celles impliquant l'utilisation de l'arme à impulsions électriques, la conséquence de telles interventions pourrait très certainement laisser l'impression d'un recours à une force excessive ou abusive. Pour cette raison, et dans le but d'intervenir de façon professionnelle, les personnes appelées à utiliser l'arme à impulsions électriques doivent avoir une bonne connaissance de la problématique, de la dynamique ainsi que des risques potentiels entourant ce type d'intervention. Dans cette optique, elles doivent être en mesure de s'appropriier un ensemble d'aspects, de principes et de techniques régissant l'utilisation de ce type d'équipement.

Le cours *Arme à impulsions électriques* découle directement d'une recommandation émise en décembre 2007 par le Sous-comité consultatif permanent en emploi de la force dans son rapport intitulé *Analyse et recommandations pour une pratique policière québécoise sur l'utilisation du dispositif à impulsions*. Ce cours vise essentiellement le développement d'une compétence, c'est-à-dire un ensemble de connaissances, de capacités, d'habiletés et d'attitudes indispensables à sa maîtrise.

Les étudiants seront appelés, à travers divers apprentissages et des mises en situation, à mettre en application les techniques ciblées, et ce, en les intégrant dans le respect des principes liés à la problématique de l'emploi de la force ainsi que des conséquences légales et médicales de telles pratiques. Dans cette optique, le cours *Arme à impulsions électriques* favorise la formation des intervenants dans le domaine de la défense et du contrôle impliquant l'utilisation de l'arme à impulsions électriques.

La Direction du perfectionnement professionnel

Généralités

■ PRÉALABLES

- Être policier.

■ PERSONNE-RESSOURCE

- Un moniteur qualifié et accrédité par l'École nationale de police du Québec.

■ CLIENTÈLE VISÉE

- Les policiers désignés par leur organisation pour être utilisateurs de l'arme à impulsions électriques.

■ DURÉE

- Trois jours de 8 heures pour un total de 24 heures.

■ NOMBRE D'ÉTUDIANTS

- Un minimum de quatre étudiants (un ratio de quatre étudiants par moniteur).

Objectifs et standards

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Contrôler un individu à l'aide de l'arme à impulsions électriques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À partir de mises en situation simulant les conditions réelles d'exercice. • À partir d'études de cas. • En utilisant des sites de simulation. • À l'aide d'une arme à impulsions électriques. • Au moyen d'exposés interactifs et de rétroactions. • À l'aide d'une fiche d'appréciation pour l'analyse des interventions. • À partir du <i>Guide de pratiques policières</i>. • À l'aide du précis de cours <i>Arme à impulsions électriques</i>.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1. Évaluer la situation.</p>	<p>1.1 Collecte de toutes les informations disponibles au moment de la réception de l'appel, et sur les lieux</p> <p>1.2 Identification juste des pouvoirs et devoirs des policiers en regard des motifs d'interpellation et de prise de contrôle de la situation</p> <p>1.3 Choix raisonnable de l'option de force</p>
<p>2. Planifier l'intervention en tant qu'utilisateur de l'arme à impulsions électriques.</p>	<p>2.1 Évaluation correcte du besoin d'assistance et du recours aux services médicaux</p> <p>2.2 Élaboration de plans d'intervention adaptés à l'option de force choisie dans les cas de reddition, d'agression, de fuite ou de refus d'obtempérer</p>
<p>3. Gérer l'intervention en tant qu'utilisateur de l'arme à impulsions électriques.</p>	<p>3.1 Utilisation adéquate des principes de négociation et de communication tactique</p> <p>3.2 Adaptation appropriée du plan d'intervention en regard des risques de blessures du sujet</p> <p>3.3 Utilisation appropriée de l'arme à impulsions électriques</p> <p>3.4 Communication précise des consignes menant à l'utilisation appropriée de la fenêtre d'opportunité par les policiers de soutien</p> <p>3.5 Communication précise des consignes menant à l'exécution correcte des techniques d'intervention physique par les policiers de soutien</p>

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Appliquer une procédure de fin d'intervention.	4.1 Récupération adéquate des filins, de la cartouche, des confettis et des sondes 4.2 Communication des informations pertinentes à la personne visée et au personnel médical 4.3 Rédaction adéquate du registre d'utilisation 4.4 Rédaction adéquate du rapport d'événement 4.5 Explication juste du fonctionnement, des techniques de manipulation et de la pratique policière lors d'un témoignage à la cour
5. Manipuler une arme à impulsions électriques.	5.1 Vérification adéquate du fonctionnement de l'arme à impulsions électriques 5.2 Sortie et retour adéquat de l'arme à impulsions électriques à l'étui 5.3 Exécution adéquate des techniques de chargement et de rechargement 5.4 Entreposage conforme de l'arme à impulsions électriques
6. Apprécier son intervention.	6.1 Autoévaluation de sa performance à l'aide de la fiche d'évaluation 6.2 Identification précise des mesures correctives à apporter

Contenu de la formation

Le contenu du cours *Arme à impulsions électriques* est conforme aux recommandations formulées par le Sous-comité consultatif permanent en emploi de la force, et par le fait même, à la pratique policière découlant de ce rapport. Ce faisant, le contenu de la formation suit une démarche où interagissent trois composantes ou dimensions spécifiques intimement liées les unes aux autres dans l'atteinte de la compétence.

■ DIMENSION THÉORIQUE

1. VOLET LÉGAL

- S'approprier la pratique policière liée à l'arme à impulsions électriques.

2. VOLET MÉDICAL

- Consolider les connaissances liées au risque de mort subite ou de décès sous garde.
- Faire le point quant aux différents risques et facteurs de risques devant être considérés lors des arrestations, et ce, qu'il y ait ou non utilisation de l'arme à impulsions électriques.
- Considérer le concept d'urgence médicale.
- Augmenter le niveau de connaissance en ce qui a trait à l'état de délirium agité.
- Connaître et expérimenter les effets physiologiques, sur une base volontaire.

3. VOLET MÉCANIQUE

- Démystifier l'arme à impulsions électriques quant à ses composantes techniques et à leurs fonctionnalités.
- Connaître les particularités techniques liées au mode de fonctionnement dans la dynamique de l'électricité.

■ DIMENSION TECHNIQUE

1. MANIPULATION DE L'ARME À IMPULSIONS ÉLECTRIQUES

- Effectuer et automatiser l'ensemble des manipulations et des gestes moteurs devant être considérés pour une pratique policière efficace et sécuritaire.

2. PRINCIPES ET TECHNIQUES D'INTERVENTION AVEC L'ARME À IMPULSIONS ÉLECTRIQUES ET LES POLICIERS DE SOUTIEN

- Planification de l'intervention en équipe
- Rôle des personnes impliquées
- Utilisation de la communication tactique
- Technique de diversion pour tenter d'éviter la région du cœur
- Application des techniques de manipulation
- Application des règles de sécurité
- Reconnaissance et utilisation de la fenêtre d'opportunité
- Application de techniques de contrôle physique

■ DIMENSION D'INTÉGRATION DANS L'ACTION

Appropriation de la démarche globale à l'aide de diverses mises en situation.

Démarche didactique

La description de la démarche didactique proposée dans ce cours vise essentiellement à préciser le rôle de chacun des intervenants. Cette démarche s'inscrit dans une conception éducative visant le développement de compétences professionnelles et situe l'action de l'étudiant au centre de la formation.

Ainsi, les activités d'enseignement et d'apprentissage visent à mettre l'étudiant en action et sont élaborées de manière à ce que le formateur joue un rôle de supervision et d'accompagnement des apprentissages (*coaching*).

■ UN RÔLE ACTIF POUR LES ÉTUDIANTS

À l'image du policier qui tient un rôle actif dans son travail, les étudiants inscrits à ce cours sont amenés à y jouer un rôle dynamique dans un environnement d'apprentissage où tout est mis en œuvre pour recréer, le plus possible, les conditions d'exercice liées à l'utilisation de l'arme à impulsions électriques. Les étudiants auront notamment, à partir de mises en situation les plus réelles possible, à :

- faire la vérification de l'arme à impulsions électriques;
- prendre connaissance de l'événement lors de la prise d'appel;
- valider l'événement en arrivant sur les lieux;
- demander les services d'assistance, s'il y a lieu;
- définir les rôles avec les policiers de soutien;
- tenter de communiquer et de négocier avec le suspect;
- choisir l'option de force, et si l'utilisation de l'arme à impulsions électriques est retenue :
 - ◇ tenter de créer les conditions permettant d'éviter la région du cœur;
 - ◇ tenter de créer les conditions permettant d'éviter les risques de blessures secondaires que pourrait occasionner une chute de la personne atteinte;
 - ◇ déployer les sondes;
- diriger l'approche et le menottage par les policiers de soutien;
- avoir une bonne communication avec les policiers de soutien tout au long de l'intervention;
- sécuriser le sujet et l'informer sur les effets de courte durée de l'arme à impulsions électriques;
- communiquer les informations au personnel médical;
- récupérer la cartouche : sondes, filins, confettis;
- remplir le rapport d'événement;
- remplir le registre d'utilisation;
- porter un jugement sur sa propre performance;
- motiver toutes les étapes de son intervention en regard du cadre légal et de la pratique policière concernée;
- entreposer l'arme à impulsions électriques.

C'est donc en exerçant toutes les démarches des tâches globales que les étudiants sont amenés à acquérir leurs connaissances et à développer les habiletés requises leur permettant d'agir de façon professionnelle et sécuritaire en tant qu'utilisateurs de l'arme à impulsions électriques dans le cadre de leurs fonctions.

■ UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE COACH POUR LE FORMATEUR

Chacune des tâches réalisées par les étudiants fait systématiquement l'objet d'une rétroaction animée de façon interactive par le formateur afin de mettre en évidence les notions théoriques et techniques à retenir.

Le formateur assure aux étudiants un soutien continu dans leur démarche d'apprentissage, et ce, par différents moyens, notamment les *feedbacks* tant personnalisés que collectifs transmis à la suite de ses observations et de son évaluation, qu'elle soit de nature formative ou certificative.

Toute la stratégie a pour but d'amener les étudiants à mobiliser leur effort d'apprentissage sur les cibles à atteindre en leur donnant l'occasion de se situer par rapport à leurs forces et leurs points à améliorer.

Activités d'enseignement et d'apprentissage

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
1	ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU COURS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se sensibiliser aux paramètres du cours (compétence visée, déroulement, évaluation, documentation, etc.). 	45 min	s.o.
2	PRATIQUE POLICIÈRE ET CADRE LÉGAL <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire le lien entre la pratique policière sur l'utilisation de l'arme à impulsions électriques et les informations que devrait contenir le rapport d'événement. ▪ Faire le lien entre la pratique policière sur l'utilisation de l'arme à impulsions électriques et la fiche d'appréciation. 	1 h	1, 2, 3, 4
3	APPROPRIATION DE LA DÉMARCHE <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'initier aux critères et aux indicateurs de la fiche d'appréciation. 	1 h	1, 2, 3, 4, 5, 6
4	PRÉSENTATION TECHNIQUE DE L'ARME À IMPULSIONS ÉLECTRIQUES <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'approprier la nomenclature et les caractéristiques techniques générales de l'appareil afin d'être en mesure de fournir des explications sur le fonctionnement de l'arme à impulsions électriques. 	3 h	4, 5
5	EXPÉRIMENTATION VOLONTAIRE DE L'ARME À IMPULSIONS ÉLECTRIQUES <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérimenter les effets physiques et physiologiques de l'arme à impulsions électriques. 	1 h	s.o.
6	TEST D'ARC ÉLECTRIQUE, CHARGEMENT ADMINISTRATIF ET ENLÈVEMENT D'UNE CARTOUCHE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Automatiser les actions motrices liées à la manipulation de l'arme à impulsions électriques. ▪ S'approprier les règles de sécurité liées à la manipulation de l'arme à impulsions électriques. 	20 min	5
7	DÉMONSTRATION DE L'ARC ÉLECTRIQUE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Automatiser les actions motrices liées à la manipulation de l'arme à impulsions électriques. ▪ Associer son geste moteur à une communication tactique appropriée aux circonstances. ▪ S'approprier les règles de sécurité liées à la manipulation de l'arme à impulsions électriques. 	20 min	5
8	VISUALISATION DE L'IMPACT DES SONDÉS À DIFFÉRENTES DISTANCES <ul style="list-style-type: none"> ▪ Automatiser les actions motrices liées à la manipulation de l'arme à impulsions électriques. ▪ S'approprier les règles de sécurité liées à la manipulation de l'arme à impulsions électriques. 	30 min	5
9	DÉPLOIEMENT DES SONDÉS SUR UNE CIBLE FIXE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Automatiser les actions motrices liées à la manipulation de l'arme à impulsions électriques. ▪ Associer son geste moteur à une communication tactique appropriée aux circonstances. ▪ S'approprier les règles de sécurité liées à la manipulation de l'arme à impulsions électriques. 	20 min	3, 5

N ^o	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
10	RECHARGEMENT TACTIQUE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Automatiser les actions motrices liées à la manipulation de l'arme à impulsions électriques. ▪ Associer son geste moteur à une communication tactique appropriée aux circonstances. ▪ S'approprier les règles de sécurité liées à la manipulation de l'arme à impulsions électriques. 	30 min	5
11	DÉPLOIEMENT DES SONDÉS SUR UNE CIBLE MOBILE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Automatiser les actions motrices liées à la manipulation de l'arme à impulsions électriques. ▪ Appliquer les gestes moteurs dans un contexte se rapprochant de la réalité. ▪ Associer son geste moteur à une communication tactique appropriée aux circonstances. ▪ S'approprier les règles de sécurité liées à la manipulation de l'arme à impulsions électriques. 	45 min	3, 5
12	MORT SUBITE OU DÉCÈS SOUS GARDE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les facteurs qui peuvent contribuer au décès d'un suspect lors d'une arrestation policière. ▪ Reconnaître les signes permettant de croire que le suspect est en délirium agité. 	1 h	1, 2, 3, 4
13	PRINCIPES ET TECHNIQUES D'INTERVENTION ET POLICIERS DE SOUTIEN <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'initier aux techniques d'intervention et de communication permettant de mener une intervention en équipe avec des policiers de soutien de façon efficace et sécuritaire. 	4 h	2, 3, 4, 5
14	MISE EN SITUATION A — INDIVIDU REPRÉSENTANT UN RISQUE DE MENACE IMMINENTE <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'approprier tous les critères et les indicateurs permettant de juger de l'atteinte de la compétence (fiche d'appréciation). ▪ Intégrer les techniques de manipulation, de communication et d'intervention en contexte d'exercice. ▪ Motiver toutes les étapes d'une intervention en regard du cadre légal et de la pratique policière. ▪ S'initier à la rédaction du rapport d'événement en regard de la pratique policière. ▪ S'initier à la rédaction du registre d'utilisation. ▪ Expliquer le fonctionnement de l'arme à impulsions électriques et la pratique policière lors d'un témoignage à la cour. ▪ Identifier ses forces et ses points à améliorer en regard des critères d'évaluation. 	3 h	1, 2, 3, 4, 5, 6
15	MISE EN SITUATION B — UTILISATION DE L'ARME À IMPULSIONS ÉLECTRIQUES NON REQUISE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnaître les situations où l'utilisation de l'arme à impulsions électriques n'est pas justifiée. ▪ Identifier ses forces et ses points à améliorer en regard des critères d'évaluation. 	1 h 30 min	1, 2, 3, 6
16	MISE EN SITUATION C — INDIVIDU EN ÉTAT DE DÉLIRIUM AGITÉ <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'approprier tous les critères et les indicateurs permettant de juger de l'atteinte de la compétence (fiche d'appréciation). ▪ Intégrer les techniques de manipulation, de communication et d'intervention en contexte d'exercice. ▪ Motiver toutes les étapes d'une intervention en regard du cadre légal et selon la pratique policière. ▪ Intégrer les règles de rédaction du rapport d'événement selon la pratique policière. ▪ Intégrer la rédaction du registre d'utilisation. ▪ Expliquer le fonctionnement de l'arme à impulsions électriques et la pratique policière lors d'un témoignage à la cour. ▪ Identifier ses forces et ses points à améliorer en regard des critères d'évaluation. 	3 h	1, 2, 3, 4, 5, 6

N ^o	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
17	ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS <ul style="list-style-type: none">▪ Évaluer la qualité de l'enseignement.▪ Dresser un bilan de la formation.	15 min	s.o.
	ÉPREUVE CERTIFICATIVE <ul style="list-style-type: none">▪ Effectuer une intervention complète.▪ Rédiger le rapport d'événement.▪ Expliquer le fonctionnement de l'arme à impulsions électriques et la pratique policière lors d'un témoignage à la cour.	1 h 45 min	1, 2, 3, 4, 5

Évaluation

Au terme du cours, chaque étudiant doit faire la démonstration de sa compétence.

L'épreuve certificative comporte trois parties.

Description	Durée	Pondération
Partie 1 — SIMULATION D'UNE INTERVENTION		
À la suite d'un appel transmis par radio, l'étudiant a à agir en tous points comme s'il s'agissait d'un appel réel, et ce, du début jusqu'à la fin de l'intervention.....	15 min	60 %
Partie 2 — RÉDACTION DU RAPPORT D'ÉVÉNEMENT		
L'étudiant a à rédiger le rapport d'événement découlant de la simulation.....	30 min	20 %
Partie 3 — ÉPREUVE DE CONNAISSANCES		
L'étudiant a à fournir, par écrit, des explications sur le fonctionnement, la manipulation technique et la pratique policière sur l'arme à impulsions électriques comme s'il s'agissait d'un témoignage à la cour résultant de questions posées par le procureur de la défense	15 min	20 %
Total :		100 %

Les conditions suivantes conduisent à l'échec :

1. l'étudiant qui ne réussit pas la partie 1 est automatiquement en échec à ce cours; il perd tous les points attribuables à cette partie, c'est-à-dire 60 points;
2. l'étudiant dont le cumul des points des trois parties est inférieur à 60 % est également en échec à ce cours.

En cas d'échec, l'étudiant doit reprendre et réussir les trois parties de l'épreuve.

En cas d'échec à la reprise, l'étudiant doit reprendre ce cours en entier.

Bibliographie

- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC, *Arme à impulsions électriques*, Nicolet, ENPQ, 2010, 83 p. (précis de cours [FOR-1046]).
- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC, *Principes et techniques d'intervention en équipe – La maîtrise d'une personne violente à plusieurs intervenants*, Nicolet, ENPQ, 2004, 71 p. (précis de cours [FOR-1027]).
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère de la Sécurité publique, Direction générale de la sécurité et de la prévention, *Guide de pratiques policières, volume 2 : Opérations, sujet 2.1.2, Armes de service, armes de support, armes intermédiaires, 2.1.2.1 Armes à impulsions électriques*, en vigueur le 7 mars 2008.
- SCCFP, *Analyse et recommandations pour une pratique policière québécoise sur l'utilisation du dispositif à impulsions*, Rapport du sous-comité consultatif permanent en emploi de la force (SCCPEF), Nicolet, 2007, 76 p.

**École nationale
de police**

Québec 

350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4



École nationale
de **POLICE**
du Québec

Arme de support Calibre .223

(5,56 × 45 mm)



*Plan
de cours*

FOR-1049

Québec 

PRODUCTION : École nationale de police du Québec
350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2012.

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion du tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisés par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

AVERTISSEMENT

Ce document est rédigé à l'intention des étudiants à un cours et constitue un complément à la formation diffusée en classe. L'information présentée dans ce document ne doit pas être interprétée comme constituant un manuel de procédures et ne doit en aucun cas servir à d'autres fins que celles de la formation. Les lecteurs ne devraient pas agir sur la seule foi des informations qui y sont contenues.

Note : Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Version du : 18 avril 2012

Référence : FOR-1049

Présentation

Lors d'une situation de crise, lorsqu'un policier intervient, il est possible qu'il doive avoir recours à son arme de service lorsque les autres moyens à sa disposition s'avèrent insuffisants, inefficaces ou inappropriés. De plus, certaines situations requièrent, de par leur nature, une arme à feu possédant des caractéristiques spécifiques. C'est le cas, entre autres, d'un événement comme une prise d'otage, une séquestration, une personne barricadée ou un tireur embusqué, impliquant le contrôle d'un support et le soutien d'une équipe d'endiguement ou d'un groupe tactique d'intervention. L'arme de support peut alors devenir un choix judicieux, car elle permet de contenir la situation à distance tout en assurant un tir précis, si nécessaire.

Le cours *Arme de support - Calibre .223 (5,56 × 45 mm)* vise essentiellement le développement d'une compétence, c'est-à-dire un ensemble de connaissances, d'habiletés et d'attitudes indispensables à sa maîtrise, toujours dans le cadre du travail du policier comme premier intervenant.

Les étudiants seront appelés, par des mises en situation, à s'approprier les connaissances liées à l'arme et à la balistique ainsi qu'à mettre en application les techniques ciblées tout en respectant les principes et concepts liés à l'emploi de la force. L'arme de calibre .223 (5,56 × 45 mm) sera utilisée.

Généralités

■ PRÉALABLE

- Être policier en exercice.

■ CLIENTÈLE VISÉE

- Les policiers désignés par l'organisation pour faire partie des utilisateurs de l'arme de support.

■ DURÉE

40 heures (5 jours) réparties de la façon suivante :

- en classe : 6 h;
- en laboratoire : 28,5 h;
- en évaluation : 5,5 h.

■ NOMBRE D'ÉTUDIANTS

- Huit (8)

Objectifs et standards

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Utiliser une arme de support.	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre d'exposés théoriques et d'entraînement en salle de tir et au champ de tir extérieur. • À l'aide du matériel didactique et de documents de référence. • Dans le contexte du continuum de l'emploi de la force (CIOA/CI). • À partir du processus méthodique de l'intervention policière. • En utilisant : <ul style="list-style-type: none"> ↪ une carabine de calibre .223 Rem (5,56 × 45 mm); ↪ l'équipement complet du patrouilleur. • À partir : <ul style="list-style-type: none"> ↪ des principes et concepts régissant l'emploi de la force; ↪ de la Charte canadienne des droits et libertés; ↪ de la Charte des droits et libertés de la personne; ↪ du Code criminel (concernant l'utilisation des armes à feu); ↪ du Code de déontologie des policiers du Québec; ↪ du Guide de pratiques policières.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Appliquer des techniques de manipulation.	1.1 Chargement sécuritaire de l'arme de support 1.2 Exécution efficace des techniques de rechargement de l'arme de support 1.3 Exécution efficace des techniques de désenrayage 1.4 Transition rapide de l'arme de support vers l'arme de poing 1.5 Déchargement sécuritaire de l'arme de support 1.6 Transport sécuritaire de l'arme de support
2. Effectuer du tir à différentes distances.	2.1 Exécution efficace de tirs selon différentes positions : debout, couché, à genoux, barricadé 2.2 Exécution efficace du tir en déplacement (critère non évalué) 2.3 Exécution efficace du tir à la pénombre (critère non évalué)
3. Effectuer l'entretien de l'arme de support.	3.1 Entretien adéquat de l'arme de support 3.2 Vérification adéquate du fonctionnement de l'arme de support
4. Pour toute la compétence.	Démonstration constante de comportements et d'attitudes conformes aux valeurs de l'ENPQ Application rigoureuse des règles de sécurité dans la manipulation d'une arme de support Maîtrise adéquate des connaissances liées à l'arme de support

Contenu de la formation

L'ARME DE SUPPORT

- La description de l'arme
 - ↳ La nomenclature
 - ↳ La fiche technique
 - ↳ Les caractéristiques de l'arme
- Le zéro tage
 - ↳ Les mires métalliques
 - ↳ Le viseur holographique
 - ↳ Le zéro tage
 - ↳ La distance oblique
- La balistique
 - ↳ La balistique intérieure
 - ↳ La balistique extérieure
 - ↳ La balistique terminale
- Les règles de sécurité
 - ↳ Les règles générales de sécurité
 - ↳ Les règles de sécurité propres à l'arme
 - ↳ Les règles de conduite et de sécurité en salle de tir et au champ de tir
- Un comportement professionnel
 - ↳ Les attitudes et les valeurs

APPLICATION DES TECHNIQUES DE MANIPULATION

- Les techniques de chargement initial de l'arme de support
 - ↳ À glissière ouverte
 - ↳ À glissière fermée
- Les techniques de rechargement
 - ↳ Le rechargement d'urgence
 - ↳ Le rechargement tactique
- Les techniques de désenrayage
 - ↳ Les causes des enrayages du niveau 1 et 2
 - ↳ La technique de désenrayage de niveau 1
 - ↳ La technique de désenrayage de niveau 2
- La transition de l'arme de support vers le pistolet
 - ↳ Les circonstances de la transition
 - ↳ L'évaluation de la situation
 - ↳ La méthode de transition et ses aspects techniques
- Le déchargement de l'arme de support
- Le transport de l'arme de support
 - ↳ Le mode administratif
 - ↳ Le mode tactique

- ⇨ Le mode de couverture universelle
 - ⇨ L'utilisation de la courroie

LE TIR À L'ARME DE SUPPORT

- Les principes fondamentaux du tir
 - ⇨ La position du corps
 - ⇨ La prise de l'arme
 - ⇨ L'alignement des mires (l'image de visée)
 - ⇨ La pression sur la détente
 - ⇨ Le contrôle de la respiration
- Les différents types de tir
 - ⇨ Le tir debout
 - ⇨ Le tir couché
 - ⇨ Le tir à genoux
 - ⇨ Le tir barricadé
 - ◆ Debout, côté dominant et côté appui
 - ◆ À genoux, côté dominant et côté appui
 - ⇨ Le tir à la pénombre
 - ⇨ Le tir en déplacement
- Les considérations tactiques liées au déploiement et à l'usage de l'arme de support
 - ⇨ Le cadre national de l'emploi de la force
 - ⇨ Le déploiement et les critères d'utilisation
 - ⇨ Le contrôle de périmètre
 - ◆ Le tireur actif
 - ◆ L'action immédiate
 - ⇨ L'évaluation constante de la situation
 - ⇨ Les principes tactiques
 - ⇨ La dynamique d'une confrontation armée
- Les déplacements tactiques
 - ⇨ Les techniques de prévention
 - ⇨ Les techniques de réaction
 - ⇨ Les mouvements latéraux
 - ⇨ Les différents déplacements
 - ◆ Avant et arrière
 - ⇨ Les différents pivots
 - ◆ Pivot 90 degrés, droite et à gauche
 - ◆ Pivot 180 degrés, droite et à gauche

L'ENTRETIEN DE L'ARME DE SUPPORT

- La trousse de nettoyage
- Le démontage
- Le nettoyage
- L'assemblage
- La vérification du bon fonctionnement

Démarche didactique

La démarche didactique utilisée dans ce cours est articulée selon la stratégie de formation privilégiée par l'École nationale de police du Québec, soit celle proposant une démarche d'apprentissage expérientiel à l'étudiant et conférant au formateur un rôle d'accompagnement des cheminements d'apprentissage.

UN RÔLE ACTIF POUR LES PARTICIPANTS

Les étudiants inscrits à ce cours sont les agents principaux de leur formation, et cela, dans un environnement d'apprentissage où tout est mis en œuvre pour faciliter un apprentissage optimal. C'est donc en exerçant les habiletés nécessaires à l'exécution du tir avec une arme de support et en s'exerçant aux déplacements tactiques en manipulant ce type d'arme que les étudiants acquièrent de façon progressive la compétence visée par le cours.

Chacun des exercices de manipulation, de déplacement tactique et de tir proprement dit est systématiquement suivi d'une période de rétroaction (ou *debriefing*) où les étudiants sont invités, entre autres choses, à réfléchir activement sur leurs propres performances et à se fixer des objectifs d'amélioration.

UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE COACH POUR LE FORMATEUR

Chacune des interventions réalisées par les étudiants fait l'objet d'une rétroaction animée de façon interactive par les formateurs, en sous-groupe, en groupe ou individuellement. Les rétroactions ont pour principal objectif de mettre en évidence les notions théoriques et pratiques à retenir et à réutiliser plus tard durant le cours, et d'amener les étudiants à se situer par rapport à leurs forces et leurs points à améliorer.

Les formateurs assurent aux étudiants un soutien continu dans leur démarche d'apprentissage. Ainsi, tout au long de la formation, le formateur procède à une appréciation formative de l'étudiant à partir des performances qu'il observe, de façon à ce que ce dernier puisse apporter les ajustements ou les corrections qui lui permettront de s'améliorer progressivement.

Activités d'enseignement et d'apprentissage

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
JOUR 1			
1	ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ET PRÉSENTATION DU COURS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se sensibiliser aux paramètres du cours (compétence visée, déroulement, évaluation, documentation, etc.). ▪ Connaître les règles de sécurité et de comportement à la salle de tir et au champ de tir. 	3 h	S. O.
2	HISTORIQUE ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ARME DE SUPPORT <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se familiariser avec les caractéristiques de l'arme. 	45 min	S. O.
3	LE CHARGEMENT INITIAL <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se familiariser avec la technique du chargement initial lors d'exercices à sec. 	1 h	1, 4
4	LE RECHARGEMENT TACTIQUE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se familiariser avec la technique du rechargement tactique lors d'exercices à sec. 	1 h	1, 4
5	ENTRETIEN DE L'ARME DE SUPPORT : LE DÉMONTAGE ET LE REMONTAGE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se familiariser avec les étapes du démontage de l'arme. ▪ Se familiariser avec les étapes du remontage de l'arme. ▪ Se familiariser avec la vérification du fonctionnement de l'arme de support, à la suite de l'entretien de l'arme. 	2 h	3, 4
6	RÉTROACTION DE LA JOURNÉE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Relever les éléments importants de la journée. 	15 min	1 à 4
JOUR 2			
7	LE ZÉROTAGE <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'approprier les notions théoriques liées au zérotage de l'arme de support. 	30 min	3, 4
8	EXERCICE D'EXPÉRIMENTATION DE TIR EN POSITION DEBOUT <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer la technique de chargement initial. ▪ Intégrer les principes fondamentaux du tir à l'arme de support. ▪ Adopter une position de tir conforme à l'arme de support. ▪ Se familiariser au tir en position debout. ▪ Appliquer la technique de rechargement d'urgence. 	1 h 30 min	1, 2, 4

N ^o	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
9	EXERCICE D'EXPÉRIMENTATION PORTANT SUR LES TECHNIQUES DE DÉSENRAYAGE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se familiariser avec les techniques de désenrayage lors d'exercices à sec. ▪ Appliquer les techniques de désenrayage en tir réel. 	1 h	2, 4
10	EXERCICE D'EXPÉRIMENTATION DE TIR EN POSITION À GENOUX <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer la technique de chargement à glissière fermée. ▪ Intégrer les principes fondamentaux du tir à l'arme de support. ▪ Adopter une position de tir conforme à l'arme de support. ▪ Se familiariser avec le tir en position à genoux. ▪ Appliquer la technique de rechargement d'urgence. ▪ Appliquer une technique de désenrayage, selon la situation. 	1 h	1, 2, 4
11	EXERCICES D'EXPÉRIMENTATION DE TIR EN POSITION COUCHÉE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer la technique de chargement à glissière fermée. ▪ Intégrer les principes fondamentaux du tir à l'arme de support. ▪ Adopter une position de tir conforme à l'arme de support. ▪ Se familiariser avec le tir en position couchée. ▪ Appliquer la technique de rechargement d'urgence. ▪ Appliquer la technique de rechargement tactique. ▪ Appliquer une technique de désenrayage, selon la situation. 	1 h	1, 2, 4
12	EXERCICES D'EXPÉRIMENTATION DU TIR BARRICADÉ <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer la technique de chargement à glissière fermée. ▪ Intégrer les principes fondamentaux du tir à l'arme de support. ▪ Adopter une position de tir conforme à l'arme de support. ▪ Se familiariser au tir barricadé : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ debout, côté droit et gauche; ⇒ à genoux, côté droit et gauche. ▪ Appliquer la technique de rechargement d'urgence. ▪ Appliquer la technique de rechargement tactique. ▪ Appliquer une technique de désenrayage, selon la situation. 	1 h	1, 2, 4
13	EXERCICE D'EXPÉRIMENTATION DU TIR EN POSITION ASSISE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer la technique de chargement à glissière fermée. ▪ Intégrer les principes fondamentaux du tir à l'arme de support. ▪ Adopter une position de tir conforme à l'arme de support. ▪ Se familiariser au tir en position assise. ▪ Appliquer la technique de rechargement d'urgence. ▪ Appliquer une technique de désenrayage, selon la situation. 	30 min	1, 2, 4
14	EXERCICES DE PIVOT ET DE TIR <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'entraîner à effectuer des pivots (côtés droit et gauche) suivis de séquences de tir à sec. ▪ Effectuer des pivots (côtés droit et gauche) suivis de séquences de tir réel. ▪ Appliquer une technique de désenrayage, selon la situation. 	30 min	1, 2, 4

N ^o	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
15	EXERCICES DE TIR EN DÉPLACEMENT <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se familiariser au déplacement à l'aide de l'arme de support en mode de couverture universelle (MCU), lors d'exercices à sec. ▪ S'initier au tir en déplacement à l'aide de l'arme de support en mode de couverture universelle (MCU), lors d'exercices. 	30 min	1, 2, 4
16	RÉTROACTION DE LA JOURNÉE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Relever les éléments importants de la journée. 	10 min	1 à 4
17	ENTRETIEN DE L'ARME DE SUPPORT <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démonter l'arme de support. ▪ Effectuer l'entretien de l'arme de support. ▪ Remonter l'arme de support. ▪ Vérifier le fonctionnement de l'arme de support. 	20 min	3, 4
JOUR 3			
18	LE ZÉROTAGE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se familiariser avec la notion de zérotage de l'arme de support. 	10 min	3, 4
19	INTÉGRATION DU TIR EN POSITION DEBOUT ET COUCHÉE, À UNE DISTANCE DE 100 MÈTRES <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer les principes fondamentaux du tir à l'arme de support. ▪ Adopter une position de tir conforme à l'arme de support. ▪ Exécuter des séquences de tir selon différentes positions, à l'aide des mires sèches ou du système de visée. ▪ Appliquer une technique de désenrayage, selon la situation. 	50 min	1, 2, 4
20	INTÉGRATION DU TIR EN POSITION DEBOUT, COUCHÉE ET ASSISE, À UNE DISTANCE DE 75 MÈTRES <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer les principes fondamentaux du tir à l'arme de support. ▪ Adopter une position de tir conforme à l'arme de support. ▪ Exécuter des séquences de tir selon différentes positions, à l'aide des mires sèches ou du système de visée holographique. ▪ Appliquer une technique de désenrayage, selon la situation. 	1 h 30 min	1, 2, 4
21	INTÉGRATION DU TIR EN POSITION À GENOUX À UNE DISTANCE DE 50 MÈTRES <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer les principes fondamentaux du tir à l'arme de support. ▪ Adopter une position de tir conforme à l'arme de support. ▪ Exécuter des séquences de tir selon différentes positions, à l'aide des mires sèches ou du système de visée holographique. ▪ Appliquer des techniques de rechargement d'urgence ou tactique, selon la situation. ▪ Appliquer une technique de désenrayage, selon la situation. 	1 h 30 min	1, 2, 4

N ^o	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
22	INTÉGRATION DU TIR BARRICADÉ À UNE DISTANCE DE 50 MÈTRES <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer les principes fondamentaux du tir à l'arme de support. ▪ Adopter une position de tir conforme à l'arme de support. ▪ Exécuter des séquences de tir barricadé, à l'aide des mires sèches ou du système de visée holographique : <ul style="list-style-type: none"> ↪ debout avec ou sans appui, côtés droit et gauche; ↪ à genoux avec ou sans appui, côtés droit et gauche. ▪ Appliquer des techniques de rechargement d'urgence ou tactique, selon la situation. ▪ Appliquer une technique de désenrayage, selon la situation. 	1 h	1, 2, 4
23	INTÉGRATION DU TIR EN POSITION DEBOUT ET À GENOUX À UNE DISTANCE DE 25 MÈTRES <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer les principes fondamentaux du tir à l'arme de support. ▪ Adopter une position de tir conforme à l'arme de support. ▪ Exécuter des séquences de tir selon différentes positions, à l'aide des mires sèches ou du système de visée holographique. ▪ Appliquer des techniques de rechargement d'urgence ou tactique, selon la situation. ▪ Appliquer une technique de désenrayage, selon la situation. 	1 h	1, 2, 4
24	INTÉGRATION DU TIR AVEC PIVOT, À UNE DISTANCE DE 25 MÈTRES <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer les principes fondamentaux du tir à l'arme de support. ▪ Adopter une position de tir conforme à l'arme de support. ▪ Exécuter des pivots (côtés droit et gauche) suivis d'un court déplacement latéral, lors de séquences de tir. ▪ Appliquer des techniques de rechargement d'urgence ou tactique, selon la situation. ▪ Appliquer une technique de désenrayage, selon la situation. 	1 h	1, 2, 4
25	TRANSITION DE L'ARME DE SUPPORT VERS LE PISTOLET, À UNE DISTANCE DE 10 MÈTRES <ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer une transition de l'arme de support vers le pistolet. 	30 min	1, 2, 4
26	RÉTROACTION DE LA JOURNÉE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Relever les éléments importants de la journée. 	10 min	1 à 4
27	ENTRETIEN DE L'ARME DE SUPPORT <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démonter l'arme de support. ▪ Effectuer l'entretien de l'arme de support. ▪ Remonter l'arme de support. ▪ Vérifier le fonctionnement de l'arme de support. 	20 min	3, 4

N ^o	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
JOUR 4			
28	<p>EXPÉRIMENTATION D'UN PARCOURS DE TIR</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se familiariser avec les différentes étapes d'un parcours de tir. ▪ Intégrer les principes fondamentaux du tir à l'arme de support. ▪ Exécuter des séquences de tir selon différentes positions, à l'aide des mires sèches ou du système de visée holographique. ▪ Appliquer des techniques de rechargement d'urgence ou tactique, selon la situation. ▪ Appliquer une technique de désenrayage, selon la situation. 	4 h	1, 2, 4
29	<p>ÉPREUVE CERTIFICATIVE</p> <p>Partie 1 : Parcours de tir</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer des techniques de manipulation liées à l'arme de support. ▪ Effectuer du tir à l'aide de l'arme de support selon différentes positions et à des distances variées, à l'aide des mires sèches. 	4 h	1, 2, 3, 4
JOUR 5			
30	<p>ÉPREUVE CERTIFICATIVE</p> <p>Partie 2 : Épreuve de connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démontrer sa maîtrise des connaissances théoriques liées à l'arme de support. <p>Partie 3 : L'entretien de l'arme de support</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer l'entretien du pistolet. <p>ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluer la qualité de l'enseignement. ▪ Dresser le bilan de la formation. 	4 h	4
31	<p>INTÉGRATION DE L'ARME DE SUPPORT LORS DES DÉPLACEMENTS TACTIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se familiariser aux techniques de déplacement : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ escalier; ⇒ corridor. 	1 h	1, 2, 3, 4
32	<p>INTÉGRATION DE L'ARME DE SUPPORT DANS UN CONTEXTE D'UN TIREUR ACTIF ET D'UNE ACTION IMMÉDIATE (EXERCICE À SEC)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se familiariser avec la fouille de pièces en tenant compte d'un équipier ayant une arme de support. ▪ Se familiariser avec le déplacement en équipe en présence d'un membre ayant l'arme de support. ▪ Intervenir dans le cadre d'une action immédiate en présence d'un membre de l'équipe ayant l'arme de support. 	3 h	1, 2, 3, 4

Évaluation

CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Afin d'être en mesure de faire le parcours de tir en toute sécurité, les étudiants devront avoir fait la démonstration, durant les journées de formation, de l'application constante des règles de sécurité ainsi que de la maîtrise de la manipulation efficace de l'arme de support.

Au terme du cours, chaque étudiant devra faire la démonstration de sa compétence à utiliser adéquatement l'arme de support de calibre .223 (5,56 × 45 mm), et ce, à l'occasion d'une épreuve certificative. Cette épreuve comporte trois parties :

Partie 1 : Épreuve pratique – Le parcours de tir

Partie 2 : Épreuve de connaissances

Partie 3 : Épreuve pratique – L'entretien de l'arme de support

La réussite de ce cours est conditionnelle à l'atteinte du niveau de réussite minimal pour chacun des éléments de compétence évalués. Ainsi, la réussite des trois parties est requise (à noter que pour la partie 1, trois essais sont accordés avant l'attribution de la mention échec). L'étudiant ayant obtenu un résultat noté « INSUFFISANT » à l'un ou l'autre des éléments de compétence sera considéré en échec et devra reprendre le cours en entier. La note de passage est établie à « D ».

En vertu du Règlement sur le régime des études en vigueur à l'École nationale de police du Québec, l'étudiant recevra ultérieurement un relevé de notes présentant une cote générale (de A+ à E). Cette cote est accompagnée d'un bref descriptif du niveau de maîtrise de la compétence atteint par l'étudiant. Les résultats de l'évaluation finale et leur interprétation sont exprimés dans le tableau ci-dessous.

GUIDE DE COTATION

%	COTES	NIVEAUX DE MAÎTRISE DE LA COMPÉTENCE	DÉFINITIONS
96,3 - 100	A+	SUPÉRIEUR	L'étudiant dépasse avec distinction et sans ambiguïté le seuil exigé pour les critères associés à la compétence.
92,7 - 96,2	A		
89,1 - 92,6	A-		
85,5 - 89	B+	TRÈS SATISFAISANT	L'étudiant atteint de façon convaincante les critères associés à la compétence.
81,8 - 85,4	B		
78,1 - 81,7	B-		
74,5 - 78	C+	SATISFAISANT	L'étudiant atteint de façon acceptable les critères associés à la compétence. Sa performance à certains critères devra toutefois être améliorée.
70,9 - 74,4	C		
67,3 - 70,8	C-		
63,6 - 67,2	D+	MINIMAL	L'étudiant atteint de façon minimale les critères associés à la compétence. Cette dernière est toutefois à consolider.
60 - 63,5	D		
0 - 59,9	E	INSUFFISANT	L'étudiant n'a pas acquis la compétence visée par le cours. Un ou plusieurs critères n'ont pas été atteints. Cette cote entraîne l'échec; une reprise doit être envisagée.

Bibliographie

- ACTION TARGET ACADEMY. *Patrol Rifle and Carabine*, Target groupe Law enforcement professionals, Québec, Canada, octobre 2004, 37 pages.
- COLLÈGE CANADIEN DE POLICE. *Instructeurs en sécurité du policier*, 1998, 65 pages [précis de cours].
- DÉFENSE NATIONALE DU CANADA. *Manuel de formation – Carabine C-8, B-GL-317-018/PT-00*, octobre 1987, 218 pages.
- DÉFENSE NATIONALE DU CANADA. *Master Sniper course*, École d'infanterie, CFB Gagetown, NB, 031.18, 1992, 250 pages.
- DIEMACO. *Operator's manual, C-7, Family of combat weapons*, 10047 S 2003-10-10.
- FEDERAL BUREAU OF INVESTIGATION. *SWAT Training Unit*, Quantico, Virginia, juillet 1994.
- FEDERAL CARTRIDGE COMPANY. *223 Rifle data book, ballistic*, 2005, 8 pages.
- GENDARMERIE ROYALE DU CANADA. *Normes de formation*, Groupe tactique d'intervention, janvier 2004, 67 pages.
- GENDARMERIE ROYALE DU CANADA. *Normes de formation*, Groupe tactique d'intervention, janvier 2004, 67 pages.
- METRO TORONTO POLICE (ETF). *Emergency task force training manual*, 2002, 265 pages.
- ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE. *Public and Police Safety program*, avril 1998, 33 pages.
- ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE. *Special Emergency Response Team, Assault course*, 191-01-31 [s.d.].
- U.S. ARMY RIFLE MARKSMANSHIP. *M16A1, M16A2/2, M4 Carabine, FM3-22.9*, février 2004, 123 pages.
- U.S. ARMY, ADVANCE RIFLE PARKSMANSHIP. *Phase IV, basic parksmanship*, chapitre 7, 56 pages [s.d.].
- U.S. ARMY, ADVANCE RIFLE PARKSMANSHIP. *Phase V, advance optics, lasers and iron sights*, chapitre 8, 22 pages [s.d.].
- [s.a.] *Nouvelle technique de tir de combat : Historique du fusil d'assaut*, [En ligne], juin 2005, [http://www.nttc.ch/Introduction/hist_fass.html].

**École nationale
de police**

Québec 

350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4

Arme à impulsions électriques (X2)



*Plan
de cours*

FOR-1054

**Arme à impulsions
électriques (X2)**

Plan de cours

FOR-1054

PRODUCTION : École nationale de police du Québec
350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2016.

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion du tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisés par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

AVERTISSEMENT

Ce document est rédigé à l'intention des étudiants à un cours et constitue un complément à la formation diffusée en classe. L'information présentée dans ce document ne doit pas être interprétée comme constituant un manuel de procédures et ne doit en aucun cas servir à d'autres fins que celles de la formation. Les lecteurs ne devraient pas agir sur la seule foi des informations qui y sont contenues.

Note : Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour faciliter la lecture.

Présentation

Les stratégies d'intervention physique qui sont utilisées et appliquées dans le but de maîtriser un individu se différencient généralement par le fait qu'elles permettent soit de limiter la liberté de mouvement, soit de contraindre par la douleur ou encore de créer une dysfonction biomécanique. Au fil des années, grâce à l'avancement de la science policière ainsi qu'aux percées technologiques, plusieurs outils ont été mis au point en ce qui concerne les moyens de défense pouvant être utilisés par les différents intervenants.

Du nombre, l'arme à impulsions électriques est très certainement l'outil dont l'utilisation tend à s'implanter à grande échelle, et ce, tant au Québec que dans le reste du Canada ainsi qu'aux États-Unis et un peu partout dans le monde.

Tirant parti des technologies modernes, l'arme à impulsions électriques utilise la dynamique de l'électricité dans le but de créer une neutralisation neuromusculaire (NNM). Cette approche pour le moins différente de la maîtrise d'un individu implique cependant une façon de faire pour laquelle plusieurs facteurs doivent être considérés. À défaut d'un bon arrimage entre les stratégies traditionnellement utilisées et celles impliquant l'utilisation de l'arme à impulsions électriques, la conséquence de telles interventions pourrait très certainement laisser l'impression d'un recours à une force excessive ou abusive. Pour cette raison, et dans le but d'intervenir de façon professionnelle, les personnes appelées à utiliser l'arme à impulsions électriques doivent avoir une bonne connaissance de la problématique, de la dynamique ainsi que des risques potentiels entourant ce type d'intervention. Dans cette optique, elles doivent être en mesure de s'approprier un ensemble d'aspects, de principes et de techniques régissant l'utilisation de ce type d'équipement.

Cette formation découle directement d'une recommandation émise en décembre 2007 par le Sous-comité consultatif permanent en emploi de la force dans son rapport intitulé *Analyse et recommandations pour une pratique policière québécoise sur l'utilisation du dispositif à impulsions*. Ce cours vise essentiellement le développement de la compétence *Contrôler un individu à l'aide de l'arme à impulsions électriques*, incluant un ensemble de connaissances, d'habiletés et d'attitudes indispensables à sa maîtrise. Plus précisément, au cours de cette formation, l'étudiant devra *évaluer la situation, planifier l'intervention, gérer l'intervention, appliquer une procédure de fin d'intervention et manipuler une arme à impulsions électriques*.

Les étudiants seront donc appelés, à travers divers apprentissages et des jeux de rôle, à mettre en application les techniques ciblées, et ce, en les intégrant dans le respect des principes liés à l'emploi de la force ainsi que des conséquences légales et médicales de telles pratiques. Dans cette optique, le cours *Arme à impulsions électriques (X2)* [FOR-1054] favorise la formation des intervenants dans le domaine de la défense et du contrôle impliquant l'utilisation de l'arme à impulsions électriques (X2).

Généralités

■ PRÉALABLE

- Être policier.

■ PERSONNE-RESSOURCE

- Un moniteur qualifié et accrédité par l'École nationale de police du Québec.

■ CLIENTÈLE VISÉE

- Les policiers désignés par leur organisation pour être utilisateurs de l'arme à impulsions électriques (X2).

■ DURÉE

- Deux jours de 8 heures pour un total de 16 heures.

■ NOMBRE D'ÉTUDIANTS

- Un minimum de quatre étudiants (un ratio de quatre étudiants par moniteur).

Objectifs et standards

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Contrôler un individu à l'aide de l'arme à impulsions électriques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À partir de jeux de rôle simulant les conditions réelles d'exercice. • À partir de vidéos. • En utilisant des sites de simulation. • À l'aide d'une arme à impulsions électriques. • Au moyen d'exposés interactifs et de rétroactions. • À l'aide d'une fiche d'appréciation pour l'analyse des interventions. • À l'aide du Modèle national de l'emploi de la force. • À partir du <i>Guide de pratiques policières</i>. • À l'aide du précis de cours <i>Arme à impulsions électriques (X2)</i>. • À l'aide du formulaire <i>Emploi de la force</i>. • À l'aide d'une liste de vérification.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1. Évaluer la situation.</p>	<p>1.1 Collecte adéquate de toutes les informations disponibles au moment de la réception de l'appel, et sur les lieux</p> <p>1.2 Identification juste des pouvoirs et devoirs des policiers en regard des motifs d'interpellation et de prise de contrôle de la situation</p> <p>1.3 Choix raisonnable de l'option de force</p>
<p>2. Planifier l'intervention.</p>	<p>2.1 Évaluation correcte du besoin d'assistance et du recours aux services médicaux</p> <p>2.2 Élaboration de plans d'intervention adaptés à l'option de force choisie dans les cas de reddition, d'agression, de fuite ou de refus d'obtempérer</p>
<p>3. Gérer l'intervention.</p>	<p>3.1 Utilisation adéquate des principes de négociation et de communication tactique</p> <p>3.2 Adaptation appropriée du plan d'intervention en regard des risques de blessures du sujet</p> <p>3.3 Utilisation appropriée de l'arme à impulsions électriques</p> <p>3.4 Communication précise des consignes menant à l'utilisation appropriée de la fenêtre d'opportunité par les policiers de soutien</p>

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Appliquer une procédure de fin d'intervention.	4.1 Récupération adéquate des filins, de la cartouche et des sondes 4.2 Communication des informations pertinentes à la personne visée et au personnel médical 4.3 Rédaction adéquate du formulaire <i>Emploi de la force</i> 4.4 Explication juste du fonctionnement, des techniques de manipulation et de la pratique policière lors d'un témoignage à la cour
5. Manipuler une arme à impulsions électriques.	5.1 Vérification adéquate du fonctionnement de l'arme à impulsions électriques 5.2 Sortie et retour adéquat de l'arme à impulsions électriques à l'étui 5.3 Exécution adéquate des techniques de chargement des cartouches 5.4 Entreposage conforme de l'arme à impulsions électriques
6. Apprécier son intervention.	6.1 Autoévaluation de sa performance à l'aide de la grille d'appréciation et de coaching

Contenu de la formation

Le contenu du cours *Arme à impulsions électriques (X2)* [FOR-1054] est conforme aux recommandations formulées pas le Sous-comité consultatif permanent en emploi de la force, et par le fait même, à la pratique policière découlant de ce rapport. Ce faisant, le contenu de la formation suit une démarche où interagissent trois composantes ou dimensions spécifiques intimement liées les unes aux autres dans l'atteinte de la compétence.

■ DIMENSION THÉORIQUE

1. VOLET LÉGAL

- La pratique policière liée à l'arme à impulsions électriques

2. VOLET MÉDICAL

- Le concept d'urgence médicale
- Les signes et symptômes du délirium agité
- Les effets physiologiques de l'AIE sur le corps humain

3. VOLET MÉCANIQUE

- Les composantes techniques et les fonctionnalités de l'arme à impulsions électriques
- Les particularités techniques liées au mode de fonctionnement dans la dynamique de l'électricité

■ DIMENSION TECHNIQUE

1. MANIPULATION DE L'ARME À IMPULSIONS ÉLECTRIQUES

- Le chargement et le déchargement des cartouches
- Le test de bon fonctionnement
- La sortie et le retour à l'étui
- La prise de l'arme
- Les modes *démonstration*, *projection* et *contact*
- Le suivi d'une projection
- L'entreposage de l'arme à impulsions électriques

2. PRINCIPES ET TECHNIQUES D'INTERVENTION AVEC L'ARME À IMPULSIONS ÉLECTRIQUES ET LES POLICIERS DE SOUTIEN

- Planification de l'intervention en équipe
- Rôle des personnes impliquées
- Utilisation de la communication tactique
- Technique de diversion pour tenter d'éviter la région du cœur
- Application des techniques de manipulation
- Application des règles de sécurité
- Reconnaissance et utilisation de la fenêtre d'opportunité/schéma d'intervention
- Application de techniques de contrôle physique

3. PROCÉDURE DE FIN D'INTERVENTION

- Récupération adéquate des filins, de la cartouche et des sondes
- Communication des informations pertinentes à la personne visée et au personnel médical
- Rédaction adéquate du formulaire *Emploi de la force*
- Explication juste du fonctionnement, des techniques de manipulation et de la pratique policière lors d'un témoignage à la cour

Démarche didactique

La description de la démarche didactique proposée dans ce cours vise essentiellement à préciser le rôle de chacun des intervenants. Cette démarche s'inscrit dans une conception éducative visant le développement de compétences professionnelles et situe l'action de l'étudiant au centre de la formation.

Ainsi, les activités d'enseignement et d'apprentissage visent à mettre l'étudiant en action et sont élaborées de manière à ce que le formateur joue un rôle de supervision et d'accompagnement des apprentissages (*coaching*).

■ UN RÔLE ACTIF POUR LES ÉTUDIANTS

À l'image du policier qui tient un rôle actif dans son travail, les étudiants inscrits à ce cours sont amenés à y jouer un rôle dynamique dans un environnement d'apprentissage où tout est mis en œuvre pour recréer, le plus possible, les conditions d'exercice liées à l'utilisation de l'arme à impulsions électriques.

C'est en exerçant toutes les démarches des tâches globales que les étudiants sont amenés à acquérir leurs connaissances et à développer les habiletés requises leur permettant d'agir de façon professionnelle et sécuritaire en tant qu'utilisateurs de l'arme à impulsions électriques dans le cadre de leurs fonctions.

■ UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE COACH POUR LE FORMATEUR

Chacune des tâches réalisées par les étudiants fait l'objet d'une rétroaction animée de façon interactive par le formateur afin de mettre en évidence les notions théoriques et techniques à retenir.

Le formateur assure aux étudiants un soutien continu dans leur démarche d'apprentissage, et ce, par différents moyens, notamment les *feedbacks* tant personnalisés que collectifs transmis à la suite de ses observations.

Toute la stratégie a pour but d'amener les étudiants à mobiliser leur effort d'apprentissage sur les cibles à atteindre en leur donnant l'occasion de se situer par rapport à leurs forces et leurs points à améliorer.

Activités d'enseignement et d'apprentissage

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
1	ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU COURS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se sensibiliser aux paramètres du cours (compétence visée, déroulement, évaluation, documentation, etc.). 	15 min	s. o.
2	INTRODUCTION À L'UTILISATION DE L'ARME À IMPULSIONS ÉLECTRIQUES <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'approprier les notions de base de l'utilisation d'une AIE (règles de sécurité, modes d'application, effets sur le système nerveux, etc.). 	30 min	3, 4, 5
3	EXPÉRIMENTATION VOLONTAIRE DE L'ARME À IMPULSIONS ÉLECTRIQUES <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérimenter les effets physiques et physiologiques de l'arme à impulsions électriques. 	45 min	s. o.
4	PRÉSENTATION TECHNIQUE ET UTILISATION SÉCURITAIRE DE L'ARME À IMPULSIONS ÉLECTRIQUES <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'approprier la nomenclature et les caractéristiques techniques générales de l'arme à impulsions électriques afin d'être en mesure de fournir des explications sur son fonctionnement. ▪ Déterminer les circonstances propices à l'utilisation de l'arme à impulsions électriques. 	1 h 15 min	4, 5
5	ENTRAÎNEMENT DE BASE : LA MANIPULATION DE L'AIE <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'approprier les règles de sécurité liées à la manipulation de l'arme à impulsions électriques. ▪ Automatiser les actions motrices liées à la manipulation de l'arme à impulsions électriques. 	35 min	3, 5
6	PROJECTION DE SONDES SUR UNE CIBLE FIXE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérimenter le déploiement d'une cartouche opérationnelle. ▪ Se sensibiliser à l'effet que produit la distance entre l'utilisateur et la cible sur l'écart entre les sondes. 	25 min	3, 5
7	ENTRAÎNEMENT DE BASE : LES TRANSITIONS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Automatiser les techniques d'extraction des différentes armes portées au ceinturon 	15 min	3, 5
8	PROJECTION DE SONDES SUR UNE CIBLE MOBILE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se sensibiliser à l'importance des zones corporelles à privilégier et de l'obtention d'un écart suffisant entre les sondes. ▪ Intégrer dans l'action le mode démonstration ▪ Expérimenter l'utilisation de l'interrupteur ARC en fonction des effets de l'arme à impulsions électrique sur le sujet. 	1 h	3, 4, 5

N ^o	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
9	LE DÉLIRIUM AGITÉ ET LE CONCEPT D'URGENCE MÉDICALE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se sensibiliser au phénomène du délirium agité et aux risques associés à une intervention auprès de ce type de sujet. ▪ S'approprier les mesures permettant de favoriser la prise en charge du sujet. 	30 min	1, 2, 3, 4
10	PRINCIPES ET TECHNIQUES D'INTERVENTION ET POLICIERS DE SOUTIEN <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'initier aux techniques d'intervention et de communication permettant de mener une intervention en équipe avec des policiers de soutien de façon efficace et sécuritaire. 	1 h	2, 3, 4, 5
11	ASSIGNATION : LECTURE DE DOCUMENTS <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'approprier la pratique policière 2.1.2.1 concernant l'arme à impulsions électriques ainsi que la grille d'appréciation et de coaching. 	1 h	1, 2, 3, 4, 5, 6
12	CONSOLIDATION DES CONNAISSANCES THÉORIQUES <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolider les notions présentées lors du jour 1 de la formation (pratique policière, grille d'appréciation et de coaching, schéma d'intervention, etc.). 	30 min	1, 2, 3, 4, 5, 6
13	ENTRAÎNEMENT DE BASE : LES TRANSITIONS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Raffiner les techniques d'extraction des différentes armes portées au ceinturon. 	15 min	3, 5
14	JEUX DE RÔLE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer les techniques de manipulation, de communication et d'intervention à un contexte d'intervention simulée. ▪ Contrôler un sujet lors d'une intervention nécessitant l'utilisation de l'arme à impulsions électriques. ▪ Identifier ses forces et ses points à améliorer. 	3 h	1, 2, 3, 4, 5, 6
	ÉPREUVE CERTIFICATIVE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer une intervention complète. ▪ Rédiger le formulaire <i>Emploi de la force</i> et motiver sa prise de décision. ▪ Expliquer le fonctionnement de l'arme à impulsions électriques et la pratique policière lors d'un témoignage à la cour. 	3 h 30 min	1, 2, 3, 4, 5
	ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS	15 min	s. o.

Évaluation

Au terme du cours, chaque étudiant doit faire la démonstration de sa compétence.

L'épreuve certificative comporte trois parties.

	Description	Durée	Pondération
PARTIE 1	SIMULATION D'UNE INTERVENTION		
	À la suite d'un appel transmis par radio, l'étudiant a à agir en tous points comme s'il s'agissait d'un appel réel, et ce, du début jusqu'à la fin de l'intervention.....	15 min	60 %
PARTIE 2	RÉDACTION DU FORMULAIRE <i>EMPLOI DE LA FORCE</i> ET QUESTIONNAIRE		
	L'étudiant a à remplir le formulaire <i>Emploi de la force</i> ainsi qu'à répondre à un questionnaire découlant de la simulation.....	30 min	20 %
PARTIE 3	ÉPREUVE DE CONNAISSANCES		
	L'étudiant a à fournir, par écrit, des explications sur le fonctionnement, la manipulation technique et la pratique policière sur l'arme à impulsions électriques comme s'il s'agissait d'un témoignage à la cour résultant de questions posées par le procureur de la défense	15 min	20 %
		Total :	100 %

La réussite des trois parties est nécessaire à l'atteinte de la compétence et, par le fait même, à la réussite du cours.

La note de passage se situe à D (60 %) pour chacune des parties. Conséquemment, l'échec de l'une ou l'autre des parties entraîne l'échec du cours.

En cas d'échec, l'étudiant doit reprendre et réussir les trois parties de l'épreuve certificative seulement. Une formation d'appoint est prévue préalablement à sa réévaluation. En cas d'échec à la reprise, l'étudiant doit reprendre ce cours en entier.

Bibliographie

- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC, *Arme à impulsions électriques (X2)*, Nicolet, ENPQ, 2016 (précis de cours [FOR-1054]).
- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC, *Principes et techniques d'intervention en équipe – La maîtrise d'une personne violente à plusieurs intervenants*, Nicolet, ENPQ, 2014, 71 p. (précis de cours [FOR-1027]).
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère de la Sécurité publique, Direction générale de la sécurité et de la prévention, *Guide de pratiques policières, volume 2 : Opérations, sujet 2.1.2, Armes de service, armes de support, armes intermédiaires, 2.1.2.1 Armes à impulsions électriques*, en vigueur le 7 mars 2008.
- SCCFP, *Analyse et recommandations pour une pratique policière québécoise sur l'utilisation du dispositif à impulsions*, Rapport du sous-comité consultatif permanent en emploi de la force (SCCPEF), Nicolet, 2007, 76 p.

École nationale de police du Québec

Intervention tactique 1
Capacité d'endiguement
Le moniteur
FOR-2012

Trousse de l'instructeur

PLAN DE COURS

Perfectionnement professionnel

MAJ : 7 janvier 2013

Québec 

PRODUCTION : École nationale de police du Québec
350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2009.

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion du tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisées par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

AVERTISSEMENT

Ce document est rédigé à l'intention des étudiants à un cours et constitue un complément à la formation diffusée en classe. L'information présentée dans ce document ne doit pas être interprétée comme constituant un manuel de procédures et ne doit en aucun cas servir à d'autres fins que celles de la formation. Les lecteurs ne devraient pas agir sur la seule foi des informations qui y sont contenues.

Note : Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Présentation

Le cours *Intervention tactique 1-Capacité d'endiguement - Le moniteur* s'inscrit dans le cadre du programme de formation des moniteurs de l'École nationale de police du Québec. Il s'adresse à des policiers désignés par leur organisation pour assurer le maintien des compétences des patrouilleurs dans *l'intervention tactique*, regroupant : *Les principes et techniques d'une intervention policière à risque, la capacité d'endiguement et contrôle d'un périmètre ainsi que l'intervention policière dans le cas d'un tireur actif.*

Plus précisément, au terme de ce cours, le moniteur sera capable de planifier et d'animer des activités d'entraînement destinées à des patrouilleurs et autres membres d'une organisation policière du Québec, de même que d'évaluer les performances et les apprentissages de ces derniers en utilisant systématiquement la trousse du moniteur à l'usage d'une discipline.

L'objectif de ce cours est donc essentiellement d'amener le moniteur à développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être dont il a besoin pour exercer efficacement sa fonction au sein de son organisation.

Le perfectionnement professionnel

Généralités

PRÉALABLES

- Être agent de la paix et avoir réussi l'un des cours suivants :
 - ⇒ *Enseignement et didactique* (CFA-104) et *Instrumentation didactique* (CFA-105);
 - ⇒ *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages* (COM-2005);
 - ⇒ *Animateur* (COM-2001)
- Avoir réussi le cours suivant :
 - ⇒ *Les fondements stratégiques en emploi de la force* (FOR-2051)

PERSONNES-RESSOURCES

- Instructeurs de l'École nationale de police du Québec

CLIENTÈLE VISÉE

- Policiers responsables de la formation et de la mise à jour des patrouilleurs en intervention tactique.

DURÉE

80 heures (10 jours)

NOMBRE D'ÉTUDIANTS

- Minimum : 10
- Maximum : 12

Objectifs et standards

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Superviser des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine de l'intervention tactique.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'exercices et de mises en situation simulant des activités d'entraînement et de formation. • Au moyen de rétroactions et de discussions en groupe. • Au moyen d'un simulateur de tir. • À partir de cas problèmes • À l'aide des rétroactions des instructeurs et des autres moniteurs en formation. • En utilisant le matériel didactique contenu dans la trousse du moniteur (plan de cours, guide pédagogique, précis de cours, etc.). • À partir de documents de référence. • À partir de l'application technologique <i>Moodle</i>. • Dans le respect des normes et des standards pédagogiques de l'ENPQ.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier des activités d'entraînement	1.1 Organisation cohérente d'une activité d'enseignement et d'apprentissages de la trousse du moniteur
2. Animer des activités d'entraînement	2.1 Établissement d'un climat propice à l'apprentissage 2.2 Gestion efficace du déroulement des activités 2.3 Utilisation adéquate des techniques d'animation préconisées 2.4 Utilisation appropriée des moyens d'enseignement (outils multimédias, tableau, etc.) 2.5 Utilisation judicieuse des stratégies et des outils de coaching pédagogique

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Procéder à l'appréciation formative du participant	3.1 Appréciation rigoureuse de la performance selon les standards de la discipline
4. Débriefer ses interventions à titre de moniteur.	4.1 Autoévaluation correcte de la qualité de ses interventions en tant que moniteur 4.2 Formulation claire d'objectifs d'amélioration 4.3 Identification précise des moyens à déployer pour atteindre les objectifs d'amélioration fixés.
<p data-bbox="821 762 1260 793"><i>Et pour l'ensemble de la compétence :</i></p> <ul data-bbox="821 846 1442 1024" style="list-style-type: none"><li data-bbox="821 846 1442 909">▪ Maîtrise adéquate des connaissances et des habiletés visées par la discipline<li data-bbox="821 930 1442 1024">▪ Manifestation constante de comportements et d'attitudes conformes aux valeurs de l'ENPQ	

Contenu de la formation

■ LE RÔLE DU MONITEUR

- La directive sur la qualification des personnes reconnues par l'École nationale de police du Québec pour œuvrer dans leur organisation
 - ♦ L'obligation de l'ENPQ en regard du moniteur
 - ⇒ La maîtrise de la compétence disciplinaire
 - ⇒ La maîtrise de la compétence pédagogique
- Les valeurs professionnelles de l'ENPQ, le code RIDER
 - ♦ Le respect
 - ♦ L'intégrité
 - ♦ La discipline
 - ♦ L'engagement
 - ♦ Le sens des responsabilités

■ LA PLANIFICATION D'ACTIVITÉS D'ENTRAÎNEMENT

- L'organisation d'une activité d'enseignement et d'apprentissage
 - ♦ Au plan pédagogique
 - ♦ Au plan logistique
 - ♦ Au plan de l'environnement

■ L'ANIMATION D'ACTIVITÉS D'ENTRAÎNEMENT

- Le climat d'apprentissage
- La gestion du déroulement de l'activité
- Les techniques d'animation
- Les moyens d'enseignement
- Les stratégies et les outils de *coaching*
- Le support pédagogique «*Moodle*»

■ DÉBRIEFER SES INTERVENTIONS DE MONITEUR

- L'auto-appréciation
- Le rapport de progression des apprentissages

■ ACTUALISATION DES COMPÉTENCES TECHNIQUES

- La manipulation de l'arme de service
- Système d'analyse d'intervention à risque

■ LA TROUSSE DU MONITEUR (CONTRÔLER UN PÉRIMÈTRE DE SÉCURITÉ À TITRE DE PREMIER INTERVENANT)

- Le plan de cours et les objectifs et standards
- La logistique et la grille horaire
- Le guide pédagogique

- L'appréciation des apprentissages
- La documentation
- La présentation électronique

■ **LA TROUSSE DU MONITEUR (AGIR À TITRE DE PREMIER INTERVENANT LORS D'UNE SITUATION IMPLIQUANT UN TIREUR ACTIF)**

- Le plan de cours et les objectifs et standards
- La logistique et la grille horaire
- Le guide pédagogique
- L'appréciation des apprentissages
- La documentation
- La présentation électronique

Démarche didactique

La démarche didactique utilisée dans ce cours est articulée selon les valeurs, les normes et les standards pédagogiques en vigueur à l'ENPQ. Elle privilégie une approche visant le développement de compétences professionnelles où l'expérimentation active, la réflexion et l'entraînement de l'étudiant sont les moteurs de l'apprentissage. Le formateur y assume essentiellement un rôle de supervision et d'accompagnement des apprentissages (*coaching*).

■ UN RÔLE ACTIF POUR LES ÉTUDIANTS

À l'image des moniteurs qui tiennent un rôle de premier plan dans le maintien et l'enrichissement des compétences des patrouilleurs dans un domaine spécifique, les aspirants moniteurs inscrits à ce cours sont amenés à évoluer dans un environnement d'apprentissage où tout est mis en œuvre pour recréer les tâches et les responsabilités habituelles d'un moniteur.

Le développement des connaissances et des habiletés requises par la fonction de moniteur se réalise donc, tout au long de la formation, par l'exercice concret de la compétence visée par le cours.

■ UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE COACH POUR LE FORMATEUR

Chacune des tâches réalisées par les étudiants fait systématiquement l'objet d'une rétroaction (ou *objectivation*) animée de façon interactive par les formateurs, en groupe ou individuellement. Les rétroactions ont pour principal objectif de mettre en évidence les notions théoriques et techniques à retenir et à réutiliser plus tard durant le cours, et d'amener les étudiants à se situer par rapport à leurs forces et leurs points à améliorer.

Les formateurs assurent aux étudiants un soutien continu dans leur démarche d'apprentissage, et ce, par différents moyens, notamment les *rétroactions* personnalisées et collectives transmises à la suite de leurs observations.

Activités d'enseignement et d'apprentissage

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
JOUR 1			
1	<p>ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU COURS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se familiariser aux composantes du cours (compétence visée, déroulement, évaluation, documentation, nouvelle présentation du programme d'intervention tactique etc.) ▪ Réviser les règles de vie à l'École ▪ Remise du plan de cours ▪ Présenter les outils d'évaluation certificative ▪ Remise des trousse, contrôle de périmètre et tireur actif ▪ Se familiariser aux nouvelles opportunités qu'apporte Moodle (explication et démonstration du site, mises à jour des trousse) ▪ Définir le rôle du moniteur à partir de sa propre définition ▪ Établir les responsabilités du moniteur en se familiarisant avec : <ul style="list-style-type: none"> ✓ La directive de l'ENPQ portant sur le rôle du moniteur; ✓ Les valeurs de l'ENPQ 	2 h 45	
2	<p>L'APPROPRIATION DU PROTOCOLE DE SÉCURITÉ LORS DE MISE EN SITUATION (MISES EN SITUATION)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif technique : Appliquer le protocole de sécurité lors de mise en situation ▪ Objectifs pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ S'approprier l'ensemble des éléments du protocole de sécurité lors de mise en situation ○ Se familiariser lors de mises en situation à : <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'observation d'une performance ▪ la consignation de ses observations sur le formulaire approprié la communication d'un rétroaction 	1 h	
3	<p>LA COMMUNICATION TACTIQUE (ACTUALISATION DES CONNAISSANCES)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif technique ○ Appliquer les concepts et les composantes d'une communication tactique dans un environnement difficile et critique. 	2 h 30	

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
4	<p>LE DÉPLOIEMENT DE L'ARME DE SUPPORT</p> <p>▪ Objectif technique Se familiariser avec les concepts et les principes associés au déploiement de l'arme de support dans une opération policière.</p>	1 h15	
JOUR 2			
5	<p>MÉCANISMES DE CONTRÔLE PHYSIQUE ET DES TECHNIQUES DE MISE DE MENOTTES (ACTIVITÉ DE SIMULATION)</p> <p>Objectifs techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Exécuter la mise rapide de menottes dans différentes positions; ○ Exécuter la mise des menottes avec contrôle articulaire du côté dominant et non dominant; ○ Tenir compte lors du contrôle physique des indicateurs de risque de décès (asphyxie positionnelle et le délire agité). <p>Objectif pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Se familiariser lors d'une séance d'intervention physique à des éléments observables des mécanismes de contrôle physique et des techniques de mise des menottes et applicables à une formation en <i>Intervention tactique</i>. 	1 h30	
6	<p>L'UTILISATION DE L'ARME À FEU (LES DROITS DE REGARD)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Se familiariser à l'encadrement législatif portant sur les droits de regard lorsque l'arme à feu est utilisée dans le cadre d'une intervention policière 	1 h15	
7	<p>L'UTILISATION DE BARRICADE</p> <p>Se familiariser à l'utilisation des barricades dans le cadre d'une intervention policière à risque.</p>	1 h	
8	<p>LES FONDEMENTS DE L'INTERVENTION TACTIQUE</p> <p>▪ Objectifs techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Énoncer les objectifs d'une intervention tactique; ○ S'approprier l'ensemble des fondements et des concepts de l'intervention tactique; ○ Connaître l'historique de l'intervention tactique. ○ L'utilisation de l'arme de support (cal. 223) par les premiers intervenants. 	2h	

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif pédagogique <ul style="list-style-type: none"> ○ Animer une rétroaction portant sur l'utilisation exacte des termes employés lors d'une intervention tactique (à partir de travaux de groupe). ▪ Faire le bilan de la journée en appréciant sa performance à l'aide des outils d'appréciation formative et de <i>coaching</i>. 		
9	<p>APPROPRIATION DE LA DÉMARCHE POWERPOINT ET L'EXPÉRIMENTATION DE MOODLE DANS LES ACTIVITÉS DE FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Assignation de l'étude de cas en ligne et test de connaissance en contrôle de périmètre ○ Assignation de l'étude de cas en ligne en tireur actif ○ Appropriation des précis de cours 	1 h45	
JOUR 3			
10	<p>ÉTUDE DE CAS EN LIGNE</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Assignation de l'étude de cas en ligne et test de connaissance en contrôle de périmètre ○ Assignation de l'étude de cas en ligne en tireur actif ○ Appropriation des précis de cours 	3 h45	
11	<p>TROUSSE DU MONITEUR (POWERPOINT CONTRÔLE DE PÉRIMÈTRE)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Se familiariser aux principes et techniques se rapportant au contrôle d'un périmètre à titre de premier intervenant ○ S'approprier et démontrer sa compréhension aux techniques associées au contrôle de périmètre. ○ Intégrer les principes tactiques relatifs au déploiement de l'arme de support lors d'un contrôle d'un périmètre 	3 h45	
JOUR 4			
12	<p>APPROPRIATION DES TROUSSES DU MONITEUR (CONTRÔLE DE PÉRIMÈTRE ET TIREUR ACTIF)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Lecture des activités ○ Présentation des activités des trousse du moniteur ○ S'approprier et démontrer sa compréhension de la mise en place des activités des trousse du moniteur ○ Appliquer les principes tactiques relatifs au déploiement de l'arme de périmètre 	3 h45	

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
13	EXPOSÉ/ANIMATION TURNING POINT (TIREUR ACTIF) <ul style="list-style-type: none"> ○ Se familiariser aux principes et techniques se rapportant aux interventions policières lors d'un tireur actif, à titre de premier intervenant ○ S'approprier et démontrer sa compréhension aux techniques associées au tireur actif ○ Intégrer les principes tactiques relatifs au déploiement de l'arme de support lors d'un tireur actif 	3 h 45	
JOUR 5			
14	LA TÂCHE GLOBALE DE LA TROUSSE DU MONITEUR PORTANT SUR LES TECHNIQUES <ul style="list-style-type: none"> ○ Réviser les tâches globales de la discipline ○ Déterminer les points forts et ceux à améliorer quant à sa performance. ○ Identifier des objectifs et des moyens de redressements afin d'atteindre les standards de la discipline, si requis 	7 h 30	
JOUR 6			
15	LA GESTION DU STRESS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnaître les effets du stress et d'en énumérer les phases réactionnelles lors d'une intervention à risques. 	1 h 50	
16	SÉCURISER LES DIFFÉRENTS TYPES D'ARME POUVANT SE RETROUVER SUR UNE SCÈNE DE CRIME <ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectifs techniques <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier différents types d'arme à feu pouvant être retrouvés sur une scène d'événement; ○ Se familiariser avec le protocole de sécurisation; ○ Connaître la classification des armes selon la Loi sur les armes à feu; ○ Manipuler certains types d'arme et de mettre en application le protocole de sécurisation. 	1 h 55	
17	LE SYSTÈME D'ANALYSE D'INTERVENTION À RISQUE (SAIR) <ul style="list-style-type: none"> ○ Énoncer les objectifs d'une analyse d'intervention à risque; ○ S'approprier l'ensemble des éléments du tableau d'analyse (CIOA_CI) ○ Animer une rétroaction portant sur l'analyse d'une intervention à risque ○ Faire le bilan de la journée en appréciant sa performance à l'aide des outils d'appréciation formative et de <i>coaching</i>. 	3 h 45	

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
JOUR 10 L'ÉVALUATION CERTIFICATIVE			
21	<p>ÉVALUATION CERTIFICATIVE DES HABILITÉS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES DU MONITEUR (L'ANIMATION D'UNE SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Procéder à l'évaluation des habiletés techniques du moniteur <ul style="list-style-type: none"> √ <i>L'exécution des techniques se rapportant au contrôle de périmètre et de tireur actif, etc.</i> ○ Procéder à l'évaluation des habiletés pédagogiques du moniteur <ul style="list-style-type: none"> √ <i>La préparation d'une activité à l'aide du matériel didactique mis à sa disposition dans la trousse du moniteur.</i> √ <i>L'animation d'une activité conformément à la démarche didactique préconisée.</i> √ <i>L'utilisation de la grille d'appréciation et de coaching pédagogique.</i> √ <i>Le débriefing de la performance des candidats évalués.</i> 	6 h 30	
22	<p>BILAN DE LA FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Faire le bilan de la journée en appréciant sa performance à l'aide des outils d'appréciation formative et de <i>coaching</i>. <p>ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Faire le bilan de l'ensemble des activités d'apprentissage ○ Évaluer les services reçus à l'École ○ Évaluer la formation et les formateurs 	1 h	

Évaluation

Au terme du cours, chaque aspirant moniteur devra faire la démonstration de sa compétence à assurer le maintien et l'enrichissement des compétences des patrouilleurs dans un domaine spécifique, soit : *Intervention tactique 1- Le moniteur : Capacité d'endiguement FOR-2012*, et ce, à l'occasion d'une épreuve certificative comportant 3 parties :

- partie 1 : l'exécution des techniques reliées à la tâche
- partie 1 : la planification et l'animation d'une activité d'entraînement
- partie 2 : l'appréciation de la performance de la discipline

La réussite de ce cours est conditionnelle à l'atteinte du niveau de réussite minimal pour chacun des éléments de compétence évalués. Ainsi, l'étudiant ayant obtenu un résultat noté « INSUFFISANT » à l'un ou l'autre des éléments de compétence sera considéré en échec et devra reprendre le cours en entier. La note de passage est établie à « D ».

En vertu du Règlement sur le régime des études en vigueur à l'École nationale de police du Québec, l'étudiant recevra ultérieurement un relevé de notes présentant une cote générale (de A+ à E). Cette cote est accompagnée d'un bref descriptif du niveau de maîtrise de la compétence atteint par l'étudiant. Les résultats de l'évaluation finale et leur interprétation sont exprimées dans le tableau ci-dessous.

Notes %	Cotes	Niveaux de maîtrise de la compétence	Définitions
96,3-100	A+	SUPÉRIEUR	L'étudiant dépasse avec distinction et sans ambiguïté le seuil exigé pour les critères associés à la compétence.
92,7-96,2	A		
89,1-92,6	A-		
85,5-89	B+	TRÈS SATISFAISANT	L'étudiant atteint de façon convaincante les critères associés à la compétence.
81,8-85,4	B		
78,1-81,7	B-		
74,5-78	C+	SATISFAISANT	L'étudiant atteint de façon acceptable les critères associés à la compétence. Sa performance à certains critères devra toutefois être améliorée.
70,9-74,4	C		
67,3-70,8	C-		
63,6-67,2	D+	MINIMAL	L'étudiant atteint de façon minimale les critères associés à la compétence. Cette dernière est toutefois à consolider.
60-63,5	D		
0-59,9	E	INSUFFISANT	L'étudiant n'a pas acquis la compétence visée par le cours. Un ou plusieurs critères n'ont pas été atteints. Cette cote entraîne l'échec; une reprise doit être envisagée.

Bibliographie

- AYLWIN, Ulric. *Petit guide pédagogique*, Montréal, Association québécoise de pédagogie collégiale, 2001, 102 p.
- BOURASSA, Bruno, SERRE, Fernand et Denis ROSS. *Apprendre de son expérience*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1999, 181 p.
- COURAU, Sophie. *Les outils d'excellence du formateur, tome 2 : Concevoir et animer des sessions de formation*, Paris, ESF éditeur, 2009, 190 p.
- COURAU, Sophie. *Les outils de base du formateur, tome 1 : Paroles et support*, Paris, ESF éditeur, 2008, 144 p.
- PRÉSENT, Richard. *La préparation d'un cours*, Montréal, Éditions de l'École polytechnique de Montréal, 1990, 276 p.
- PROULX, Jean. *Enseigner mieux : stratégies d'enseignement*, Trois-Rivières, Cégep de Trois-Rivières, 1993, 340 p.
- WITMORE, John. *Le guide du coaching : entraînement individuel, dynamique des équipes, amélioration des performances*, Paris, Maxima, 2008, 212 p.
- ACME SYSTEMS, *Disturbance Resolution Model*, 1992.
- ACME SYSTEMS, *Force Report: the Force Option Continuum*, 1992.
- BIRGE, R., *Dalance Is the Key – Conducting Successful Hostage Negotiations*, *Law and Order*, vol. 50 (3), 2002, p. 102-106.
- BOLZ, F. et R.J. GIGLIOTTI, *Hostage-Incident Management for Security Departments : The Crucial First Hour*, *J Healthc Prot Manage*, 1985, vol. 1(2), p. 105-109.
- BRITISH COLOMBIA POLICE COMMISSION, *Recommendations of the Committee on the Use of Less Than Lethal Force by Police Officers in British Columbia*, juillet 1990, 37 p.
- BUTLER, W.M., LEITENBERG, H. et G.D. FUSELIER, *The Use of Mental Health Professional Consultants to Police Hostage Negotiation Teams*, *Behavioral Sciences and the Law*, 1993, vol. 11, p. 213-221.
- CANADIAN POLICE COLLEGE, *Officer safety Instructor Course*, Course training standard, Investigative training unit, 2003, 65 p.
- CHANDLEY, M., *Before the Experts Arrive – Best Practice Considerations for Early-Stage Hostage Negotiation*, *Journal of Psychological Nursing and mental Health Services*, 2001, vol. 39(6), p. 12-20.
- CHARTRE CANADIENNE DES DROIT ET LIBERTÉS, partie I de la *Loi constitutionnelle de 1982* [annexe B de la *Loi de 1982 sur le Canada* (1982, R.-U., c. 11)].
- CHAVEZ, L.J., *Commanding and Controlling Critical Incidents Maintaining the « Triad »...A Crisis Negotiator's Perspective, Hostage/Barricaded Persons Incidents – A Guide for Incident Commanders and Crisis Negotiator*, Canadian Police College, 2003, 181 p.
- COLLÈGE CANADIEN DE POLICE, *Instructeurs en sécurité du policier*, Précis de cours, 1998, 65 p.
- COOPER, H.H.A., *Negotiating with Terrorist*, *Journal of Police Crisis Negotiations*, 2001, vol. 1(2), p. 53-67.
- COPE, J., *DOCUMENTING THE USE OF FORCE*, *THE ASLET JOURNAL*, mars-avril 1996.
- CRIMINAL JUSTICE TRAINING AND CONSULTING SERVICES, *Reactive Control Model (RCM)*, 1988-1995.
- DAWE, D., *Police Problem of the Future Terror : Future Trends in Hostage Taking and Violence*, *Canadian Police College Journal*, 1979, vol. 3(1), p. 44-54.

- DE LOS ANGELES VECCHIARELLI, M. et M.A. MARTIN, *Critical and Violent Conflicts : Management*, Journal of Police Crisis Negotiations, 2003, vol. 3(2), p. 65-72.
- DIVASTO, P., LANCELEY, F.J. et A. GRUYS, *Critical Issues in Suicide Intervention*, FBI Law Enforcement Bulletin, 1992, vol. 61(8), p. 13-16.
- DOLAN, J.T. et G.D. FUSELIER, *A Guide for First Responder to Hostage Situations*, FBI Law Enforcement Bulletin, 1989, vol. 58(4), p. 9-13.
- DOUGLAS, D., *Jumping Into the Fire*, Police, 2002, vol. 26(10), p. 44 -48.
- ÉCOLE NATIONALE DE POLICE DU QUÉBEC, *Tableau de la problématique de l'emploi de la force*, Nicolet, ENPQ, 1998.
- FELDMANN, T.B. et P.W. JOHNSON, *The Application of Psychotherapeutic and Self Psychology Principles to Hostage Negotiations* », *Journal of the American Academy of Psychoanalysis*, 1995, vol. 23(2), p. 207-221.
- FRASER, J., « First-Response Training : Critical Incident Management », *The Police Chief*, 1990, vol. 57(8), p. 68-69.
- FRISBY, D., « Two Force Continuum Models », *The Aslet Journal*, mars-avril 1994.
- FRITZON, K., CANTER, D. et Z. WILTON, *The Application of an Action System Model to Destructive Behavior : The Examples of Arson and Terrorism*, Behavior Sciences and the Law, 2001, vol. 19, p. 657-690.
- FUSELIER, G.D., « Hostage Negotiation Consultant : Emerging Role for Clinical Psychologist », *Professional Psychology : Research and Practice*, 1988, vol. 19(2), p. 175-179.
- FUSELIER, G.D., « Placing the Stockholm Syndrome in Perspective », *FBI Law Enforcement Bulletin*, 1999, vol. 68(7) p. 22-25.
- FUSELIER, G.D., VANZANDT, C.R. et F.J. LANCELEY, « Hostage/Barricades Incidents : High-Risk Factors and Action Criteria », *FBI Law Enforcement Bulletin*, 1991, vol. 6(1), p. 6-12.
- GENDARMERIE ROYALE DU CANADA, « Justification de l'emploi de la force », *La Gazette de la GRC*, vol. 53(1), 1991.
- GENDARMERIE ROYALE DU CANADA, « Les armes à impact : un domaine en voie d'expansion? », *La Gazette de la GRC*, 1996, vol. 58(1).
- GENDARMERIE ROYALE DU CANADA, *Normes de formation*, Groupe tactique d'intervention, janvier 2004, 67 p.
- GOLDABER, I., « A Typology of Hostage Takers », *Police Chief*, 1979, vol. 46, p. 21-23.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Ministère de la Sécurité publique, Direction générale de la sécurité et de la prévention, *Guide de pratiques policières*, volume 2 : Opérations.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Rapport d'enquête du coroner, Décès de Omar Suazo*, Dossier 82272, Avis A-102831, 132 p. [s.d.].
- HATCHER, C., MOHANDIE, K., TURNER, J. et M.G. GELLES, « The Role of the Psychologist in Crisis/Hostage Negotiations », *Behavioral Sciences and the Law*, 1998, vol. 16, p. 455-472.
- HECK, W.P., « The School Shooter : One Community's Experience », *FBI Law Enforcement Bulletin*, 2001, vol. 70(9), p. 9-13.
- HELSEN, W.F. et J.L. STARKES, « A New Training Approach to Complex Decision Making for Police Officers in Potentially Dangerous Interventions », *Journal of Criminal Justice*, 1999, vol. 27(5), p. 395- 410.
- JEFFREY, L. et J.D. CHUDWIN, « Use of Force/Issues and Options, Legal and Practical Aspects of Police Use of Force », *Use-of-Force Training Seminar*, Grapevine, Texas, 17-18 janvier 1996.

- KNUTSON, J.N., « The Dynamics of the Hostage Taker : Some Major Variants », *Annals of the New-York Academy of Sciences*, 1980, vol. 347, p. 117-128.
- KOBETZ, R.W. et H.H.A. COOPER, « Hostage Rescue Operations – Teaching the Unteachable », *The Police Chief*, 1979, vol. 46(6), p. 24-27.
- LAMBERT, K.M., « Revealing the Process and Outcome of Hostage Negotiations : The Utility of Structural Analysis », *The Social Science Journal*, 1997, vol. 34(1), p. 11-20.
- LIGHTFOOT, S., « WORKPLACE VIOLENCE : HOSTAGE SITUATIONS IN THE HEALTHCARE SETTING », *JOURNAL OF HEALTHCARE Protection Management*, 1998, vol. 14(2), p. 32-44.
- LINGO, E.J., « Proaction to the Terrorist Hostage-Taking Challenge : A Training Exercice », *The Police Chief*, 1982, vol. 49(4), p. 51-53.
- LIPSEGE, M., « Hostage-Taking and Domestic Sieges », *Psychiatry*, 2004, vol. 3(8), p. 24-26.
- LOISUR LA POLICE, L.R.Q., chapitre P-13.1.
- MAKSYMCHUK, A.F., « Strategies for Hostage-Taking Incidents », *The Police Chief*, 1982, vol. 49(4), p. 58-65.
- MAXWELL, W., « Tactiques initiales et aptitudes verbales pour les interventions en situation de crise », *La Gazette de la GRC*, 1997, vol. 59(7-8), p. 6-13.
- MCCARTHY, Q., « Re-Thinking First Responder Response Tactics », *Law Enforcement Technology*, 2004, vol. 31(8), p. 72-74, 77.
- MCEWEN, T., « Policies on Less-Than-Lethal Force in Law Enforcement Agencies », *Policing : An International Journal of Police Strategy and Management*, 20(1), 1997, p. 39-59.
- MCKENZIE, I.K., « Physiological and Psychological Effects of Kidnapping and Hostage-Taking », *Police Studies*, 1987, vol.10(2), p. 96-102.
- METRO TORONTO POLICE (ETF), *Emergency Task Force Training Manual*, 2002, 265 p.
- MISINO, D.J., « Crisis Negotiators : No Rules in the Life Saving Game », *Journal of Counterterrorism & Homeland Security International*, 2002, vol. 8(2), p. 40-42.
- NOESNER, G.W. et J.T. DOLAN, « First Responder Negotiation Training », *FBI Law Enforcement Bulletin*, 1992, vol. 61(8), p. 1-4.
- NOESNER, G.W. et M. WEBSTER, « Crisis Intervention : Using Active Listening Skills in Negotiations », *FBI Law Enforcement Bulletin*, 1997, vol. 66, p. 13-18.
- NOESNER, G.W., « Negotiation Concepts for Commanders », *FBI Law Enforcement Bulletin*, 1999, vol. 68(1), p. 6-14.
- NOWAK, M. N., « Integrated Use of Force Management : Design and Delivery », *Law Enforcement Trainer*, septembre-octobre 1996.
- O'LINN, M. K., « The Gaps in Use-of-Force Policies and Training », *The Police Chief*, février 1992.
- OCHBERG, F., « The Victim of Terrorism : Psychiatric Consideration, Terrorism », *An International Journal*, 1978, vol.1(2), p. 147-168.
- OLIN, W.R. et D.G. BORN, « Behavioral Approach to Hostage Situations », *FBI Law Enforcement Bulletin*, 1983, vol. 52(1), p. 18-24.
- OLIN, W.R., « Tactical Crisis Management - The Challenge of the 80's. », *FBI Law Enforcement Bulletin*, 1980, vol. 11, p. 20-25.

- PARENT R.B. et S. VERDUN-JONES, « Victim-Precipitated Homicide : Police Use of Deadly Force in British Columbia », *Policing : An International Journal of Police Strategies & Management*, 1998, vol. 1(3), p. 432-448.
- PARHAM, R.E. « The Circle of Force », *The Police Marksman*, mai-juin 1998.
- PATERSON, B. et D. LEADBETTER, « Dealing with a Hostage Situation », *Nursing Time*, 1995, vol. 91(3), p. 28-29.
- PHILLIPS, M.S., « How to Handle a Hostage- Taking Incident », *Dimensions in Health Service*, 1981, vol. 58(4), p. 26-27.
- QUÉBEC, Charte des droits et libertés de la personne, L.R.Q., c. C-12.
- QUÉBEC, Code de déontologie des policiers du Québec, R.Q., c. O-8.1, r.1.
- REEDY, D.C. et C.S. KOPER, « Impact of Handgun Types on Gun Assault Outcomes : A Comparison of Gun Assault Involving Semi Automatic Pistols and Revolvers », *Injury Prevention*, 2003, vol. 9, p. 151-155.
- REGINI, C., « Crisis Intervention for Law Enforcement Negotiators », *FBI Law Enforcement Bulletin*, 2004, vol. 73(10), p. 1-6.
- ROUSH, J.D., « How the Use-of-Force Continuum Benefits Both the Public and the Police », *The Police Chief*, septembre 1996.
- ROUSH, M., « Une attitude différente – les défis que doivent relever les négociateurs de nos jours », *La Gazette de la GRC*, 2002, vol. 64(2), p. 22-24.
- ROWE, P., *Strange Allies/The "Stockholm Syndrome"*, dans *Hostage/Barricaded Persons Incidents – A Guide for Incident Commanders and Crisis Negotiator*, Canadian Police College, 2003, 181 p.
- ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE, *Public and Police Safety Program*, avril 1998, 33 p.
- ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE, *Special Emergency Response Team, Assault Course*, 191-01-31 [s.d.].
- RUETH, T.W., « Onsite Psychological Evaluation of a Hostage Taker », *Psychological Reports*, 1993, vol. 73(2), p. 659-664.
- SALTZMAN, L.E., MERCY, J.A., O'CARROLL, P.W., ROSENBERG, M.L. et P.H. RHODES, « Weapon Involvement and Injury Outcomes in Family and Intimates Assaults », *The Journal of American Medical Association (JAMA)*, 1992, vol. 267(22), p. 43-47.
- SCHLOSSBERG, H., « Values and Organization in Hostage and Crisis Negotiations Teams », *Annals of the New-York Academy of Science*, 1980, vol. 347, p. 113-116.
- SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL (MASSÉ, MICHEL), *Pratique opération dynamique*, SPVM, Section formation, Programme de formation enquêteur, 1999, 11 p.
- SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL (THOUIN, RICHARD), *Cours déploiement rapide*, SPVM, Support tactique et spécialisé, 2004, 19 p.
- SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL (THOUIN, RICHARD), *Les interventions dynamiques (endiguement)*, SPVM, Support tactique et spécialisé, 2004, 34 p.
- SHIPLEY, P. et J.V. BARANSKI, « Police Officer Performance Under Stress : A Pilot Study on the Effects of Visuo-Motor Behavior Rehearsal », *International Journal of Stress Management*, 2002, vol. 9(2), p. 71-80.
- SILKE, A., « When Sums Go Bad : Mathematical Models and Hostage Situations », *Terrorism and Political Violence*, 2001, vol. 13(2), p. 49-66.
- SLATKIN, A., « Enhancing Negotiator Training – Therapeutic Communication », *FBI Law Enforcement Bulletin*, 1996, vol. 65(5), p. 1-6.

- SMITH, L., « Escalation of Force : the Use of Force Continuum and the PR-24 Police Baton », 12^e International PR-24 Instructor Seminar, London, Ohio, du 11 au 15 mai 1992.
- SOCIÉTÉ RADIO-CANADA, *Fusillade à l'Assemblée nationale*, [En ligne], 1984. [http://archives.radio-canada.ca/IDC-0-13-664-3725-11/index_souvenirs/desastres_tragedies/fusillade_assemblee_nationale] (Consulté le 24 février 2006).
- SOCIÉTÉ RADIO-CANADA, *Un tueur fou*, [En ligne], 1989. [http://archives.radio-canada.ca/IDC-0-13-382-2178/desastres_tragedies/polytechnique/clip1] (Consulté le 24 février 2006).
- SOCIÉTÉ RADIO-CANADA, *L'Université Concordia sous le choc*, [En ligne], 1992. [http://archives.radio-canada.ca/IDC-0-13-1398-8747-11/desastres_tragedies/valery_fabrikant/] (Consulté le 24 février 2006).
- SPAULDING, W.G., « The Longest Hour: The First Response to Terrorist Incidents », *Law Enforcement Technology*, 1987, p. 26.
- STOCKTON, D., « Vancouver PD : Ambitiously Recruiting Professionals », *Police*, 1997, vol. 21(9), p. 22-24.
- STRANDBERG, K.W., « Hostage Negotiations », *Law Enforcement Technology*, 1999, vol. 26(1), p. 64-66, 70.
- STRENTZ, T. et M. VOORHIES, « Advanced Tactical Negotiating – Establishing Communications with an Adolescent-Hostage Taker », *Law and Order*, 1999, vol. 47(10), p. 229-232.
- STRENTZ, T., « The Inadequate Personality As Hostage-Taker », *Journal of Police Science and Administration*, 1983, vol. 11, p. 363-368.
- STRENTZ, T., « The Stockholm Syndrome : Law Enforcement Policy and Ego Defenses of the Hostage », *Forensic Psychology and Psychiatry*, 1980, vol. 347, p. 137-150.
- SÛRETÉ DU QUÉBEC, 1975-1980 – *Pour mieux lutter contre le crime*, [En ligne]. [http://www.suretequebec.gouv.qc.ca/-organisation/historique/1975_1980.html] (Consulté le 24 février 2006).
- SWAN, T. et W. BRENNAN, « Managing Actual and Potential Hostage Taking Incidents, Emergency Nurse », *The Journal of the RCN Accident and Emergency Nursing Association*, 1998, vol. 6(6), p. 12-5.
- SÛRETÉ DU QUÉBEC, *Contrôle de périmètre – Service de l'intervention tactique*, Guide du formateur, décembre 2003.
- SÛRETÉ DU QUÉBEC, *Intervention à risques élevé, Service de l'intervention tactique*, Guide du formateur, juin 2006.
- SÛRETÉ DU QUÉBEC, *Rôles et actions des premiers intervenants – « Filet II »*, Guide du formateur.
- TAFOYA, W.L., *Special Weapons and Tactics*, *The Police Chief*, 1975, p. 71.
- TRACEY, D.J. et D.F. BUCHANAN, « School Violence : Critical Incident Response for First Responders », *Police Chief*, 1999, vol. 66(10), p. 94, 96-98.
- TURK, A., « Social Dynamics of Terrorism », *Annals of the American Academy of Science*, 1982, vol. 463, p. 119-128.
- TURNER, J.T., « Writing an Organizational Response Plan : Hostage-Taking Incidents », *Journal of Healthcare Protection Management*, 1985, vol. 1(2), p. 110-114.
- VAN HASSELT, V.B., FLOOD, J.J., ROMANO, S.J., VECCHI, G.M., de FABRIQUE, N., et V.A. DALFONZO, « Hostage-Taking in the context of Domestic Violence : Some Case Exemples », *Journal of Family Violence*, 2005, vol. 20(1), p. 21-27.
- VANDIVIER, J.V., « Hostage Situations Require Preparedness », *Law and Order*, 1981, p. 66-69.
- VECCHI, G.M., « Hostage/Barricade Management – A Hidden Conflict Within Law Enforcement », *FBI Law Enforcement Bulletin*, 2002, vol. 71(5), p. 1-7.
- VECCHI, G.M., VAN HASSELT, V.B. et S.J. ROMANO, « Crisis (Hostage) Negotiation : Current Strategies and Issues in High-Risk Conflict Resolution », *Aggression and Violent Behavior*, Article in Press, 19 p.

- WEBSTER, M., « Do Crisis Negotiators Practice What They Preach? », *The Canadian Review of Policing Research*, 2004, [En ligne], [<http://crpr.icaap.org/issues/issue1/mwebster.html>] (Consulté le 24 février 2006).
- WEBSTER, M., *The Role of the Psychological Consultant in the Management of Hostage/Barricade Incident, dans Hostage/Barricaded Persons Incidents – A Guide for Incident Commanders and Crisis Negotiator*, Canadian Police College, 2003, 181 p.
- WEISS, J. et M. DAVIS, « Training – Mindset : The Ultimate Weapon », *Law and Order*, 2003, vol. 51(10), p. 160-162.
- WELLS, C.B., GETMAN, R. et T.H. BLAU, « Critical Incident Procedures : Crisis Management of Traumatic Incidents », *The Police Chief*, 1988, vol. 55(10), p. 70-72, 76.
- WILSON, E.F., DAVIS, J.H., BLOOM, J.D., BATTEN, P.J. et S.G. KAMARA, « Homicide or Suicide : The Killing of Suicidal Persons by Law Enforcement Officers », *Journal of Forensic Sciences*, 1998, vol. 43(1), p. 46-52.
- WIND, B.A., « A Guide to Crisis Negotiation », *FBI Law Enforcement Bulletin*, 1995, vol. 64(10), p. 7-11.
- YOKOTA, K., IWAMI, H., WATANABE, K., FUJITA, G. et S. WATANABE, « High Risk Factors of Hostage Barricades Incidents in a Japanese Sample », *Journal of Investigative Psychology and Offender Profiling*, 2004, vol. 1, p. 139-151.

**École nationale
de police**

Québec 

350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4

Fondements stratégiques de l'emploi de la force

Canevas de saisie

*Plan
de cours*

FOR-2051 (février 2017)

PRÉSENTATION

Porte d'entrée de la préparation plus globale des moniteurs dans un ou plusieurs champs disciplinaires en emploi de la force, le cours *Fondements stratégiques de l'emploi de la force* s'adresse aux formateurs de l'École nationale de police du Québec et également aux policiers susceptibles de donner de la formation au sein de leur organisation policière.

Dans un contexte de formation visant le développement, le maintien et l'enrichissement de compétences professionnelles, cette formation vise essentiellement l'acquisition de la compétence *Intégrer dans ses rétroactions d'ordre pédagogique les fondements stratégiques de l'emploi de la force*. Dans cette optique, son objectif est aussi d'amener l'étudiant à mettre à jour les savoirs, les savoir-faire et les savoir être dont il a besoin pour analyser des interventions policières et animer des rétroactions pédagogiques en prenant soin de toujours faire ressortir l'ensemble des considérations sociétales, humaines et opérationnelles reliées à l'emploi de la force. Le futur moniteur aura également à s'auto évaluer en fonction de ses interventions de formateur, en cohérence avec les valeurs, les normes et les standards pédagogiques en vigueur à l'École déjà vus préalablement dans le cours *Pratiques éducatives et accompagnement des apprentissages*.

La Direction du perfectionnement policier

La Direction de la recherche et du développement

GÉNÉRALITÉS**PRÉALABLES :**

Avoir suivi le cours *Pratiques éducatives et accompagnements des apprentissages (COM-2005)* ou *Interventions pédagogiques (COM-1005)* ou encore *Enseignement et didactique (CFA104)* et *Instrumentation didactique (CFA105)*.

PERSONNES-RESSOURCES :

Deux instructeurs qualifiés et accrédités en emploi de la force

CLIENTÈLE VISÉE :

Policier en exercice
Formateur de l'École

DURÉE :

40 heures en salle de classe (5 jours)
8 heures de travaux et de lecture en soirée

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

12 participants

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Intégrer dans ses rétroactions d'ordre pédagogique les fondements stratégiques de l'emploi de la force.</p>	<p>Dans un contexte de formation visant le développement, le maintien et l'enrichissement de compétences professionnelles.</p> <p>Dans le respect des valeurs, des normes et des standards pédagogiques de l'ENPQ.</p> <p>À l'aide de documents de référence (guide d'analyse, précis, documents vidéo, etc.).</p> <p>À l'aide de mises en situation.</p> <p>À partir d'activités d'enseignement et d'apprentissage.</p> <p>À l'aide de modèles de référence opératoires:</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Processus méthodique de l'intervention policière ○ Modèle national de l'emploi de la force <p>À l'aide des différents Codes législatifs, des Chartes canadiennes et québécoises, de la loi de police, du Guide des pratiques policières, des réglementations municipales et des jurisprudences en vigueur.</p>

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1. Analyser différentes interventions policières.</p>	<p>1.1 Description fine des interventions en fonction de l'ensemble de la situation, du comportement des sujets, des facteurs intrinsèques et extrinsèques, des considérations tactiques, de la communication tactique utilisée, des niveaux de risques, des options de l'emploi de la force et du processus méthodique de l'intervention policière au Québec</p> <p>1.2 Établissement de liens cohérents entre l'ensemble des circonstances et le niveau de force employé</p> <p>1.3 Jugement adéquat posé quant à la pertinence de l'utilisation de la force selon les circonstances</p>
<p>2. Animer des rétroactions d'ordre pédagogique</p>	<p>2.1 Établissement d'un climat propice à</p>

gique suite à des interventions policières.	l'apprentissage
	2.2 Gestion efficace des rétroactions
	2.3 Utilisation de techniques d'animation appropriées susceptibles de susciter la pensée réflexive et la prise de conscience de l'étudiant
	2.4 Utilisation de stratégies de communication verbale et non verbale efficace
	2.5 Utilisation efficace de stratégies et d'outils d'aide à l'apprentissage susceptibles de faciliter la compréhension des étudiants
	2.6 Gestion efficace du temps alloué pour la rétroaction
3. Apprécier ses interventions de formateur.	3.1 Autoévaluation écrite de sa performance pédagogique
	3.2 Formulation claire d'objectifs dans une perspective d'amélioration continue
	3.3 Identification des moyens à employer pour atteindre les objectifs fixés

Canevas de saisie

CONTENU DE LA FORMATION

Dimension sociétale

La philosophie de l'emploi de la force (la force minimale)

La mission policière

L'évolution historique des pratiques de l'emploi de la force :

- ◆ Événements, enquêtes, procès et jugements, comités de travail

Dimension légale

Le cadre législatif, civil et administratif :

- ⇒ Tribunal du travail et autres tribunaux administratifs
- ⇒ La loi de la police
- ⇒ Charte canadienne des droits et libertés
- ⇒ Charte des droits et libertés de la personne
- ⇒ Code criminel
- ⇒ Code civil
- ⇒ Code de déontologie des policiers du Québec
- ⇒ Directives ou politiques opérationnelles particulières de l'organisation
- ⇒ Jurisprudence
- ⇒ Le Guide des pratiques policières

Dimension éthique

- ◆ Le dilemme éthique (analyse et prise de décision)
- ◆ Les valeurs personnelles, professionnelles (RIDER), organisationnelles et sociétales
- ◆ Les attitudes et les comportements du policier
- ◆ La prise de risques

Dimension comportementale

- Le processus d'apprentissage permettant l'exécution d'une technique ou d'un comportement souhaité en situation de stress :
 - Apprentissage de la précision du geste, entraînement, répétition et développement d'automatismes;
 - Enchaînement, ordonnancement et mobilisation de gestes moteurs, adaptation aux changements en situation simple (contextes différents);
 - Intervention en situation complexe (pression, peur, charge émotionnelle, risque élevé).
- Les différents niveaux de vigilance
- Les comportements humains en situation de stress :
 - ⇒ Une réponse cognitive, émotionnelle et physique
 - ⇒ Des outils de gestion de stress
 - ⇒ La visualisation
 - ⇒ La notion de peur et de l'anatomie de la peur
 - ⇒ Les principes des vases communicants
 - ⇒ Le processus décisionnel en situation de stress
 - ⇒ Les trois « F »

Dimension relationnelle

- Les principes et les composantes de la communication tactique et de la désescalade
- L'adéquation du langage verbal et non verbal
- Le décryptage du langage verbal et non verbal :
 - le profil d'un agresseur
 - les indices de menace

Dimension méthodologique

- Le processus méthodique de l'intervention policière
- Les niveaux de risque
- Les continuums de l'emploi de la force :
 - Le Modèle national de l'emploi de la force
- Le tableau des mécanismes de contrôle physique
- La rétroaction opérationnelle (rapport emploi de la force)
- L'utilisation judicieuse de l'arme à feu: CIOA

Dimension technique

- Les études et les considérations médicales associées à l'usage de la force
- La décharge accidentelle d'une arme à feu – La problématique du doigt sur la détente

Dimension tactique

- Les sept principes tactiques
- Les principes fondamentaux de défense

Canevas de saisie

DÉMARCHE DIDACTIQUE

La démarche didactique utilisée dans ce cours est articulée selon les valeurs, les normes et les standards pédagogiques en vigueur à l'ENPQ. Elle privilégie une approche visant le développement de compétences professionnelles où l'expérimentation active, la réflexion et l'entraînement de l'étudiant sont les moteurs de l'apprentissage. Elle propose donc une démarche d'apprentissage expérientiel à l'étudiant et attribue au formateur un rôle de supervision et d'accompagnement des apprentissages (coaching).

UN RÔLE ACTIF POUR LES PARTICIPANTS :

À l'image des formateurs en emploi de la force qui doivent *Intégrer dans leurs rétroactions d'ordre pédagogique les fondements stratégiques en emploi de la force* et qui tiennent un rôle actif dans leur enseignement, les étudiants inscrits à ce cours sont les principaux agents de leur formation et cela, dans un environnement d'apprentissage où tout est mis en œuvre pour recréer les tâches et les responsabilités habituelles du formateur en emploi de la force dans ses interventions didactiques. Ainsi, tout au long du cours, les étudiants doivent *analyser des interventions policières, planifier, animer des rétroactions d'ordre pédagogique* suite à leur analyse et *auto évaluer leur performance pédagogique* en contexte de formation.

C'est donc en exerçant concrètement la compétence à *Intégrer dans leurs rétroactions d'ordre pédagogique les fondements stratégiques en emploi de la force* que les étudiants atteignent progressivement les objectifs d'apprentissage visés par le cours. Le futur moniteur est invité à faire ressortir, par ses étudiants, les fondements stratégiques reliés aux considérations sociétales, humaines et opérationnelles en emploi de la force. Il aura à réfléchir et à tirer des conclusions sur sa pratique pédagogique en lien avec les fondements à l'étude, et cela, dans une perspective d'amélioration continue.

UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE COACH POUR LE FORMATEUR :

UN RÔLE DE FACILITATEUR ET DE COACH POUR LE FORMATEUR

Chacune des interventions réalisées par les étudiants fait l'objet d'une rétroaction animée de façon interactive par les instructeurs, en sous-groupe, en groupe ou individuellement. Les rétroactions ont pour principal objectif de mettre en évidence les notions théoriques et techniques à retenir et à réutiliser plus tard durant le cours, et d'amener les étudiants à se situer par rapport à leur progression d'apprentissage.

Les formateurs assurent aux étudiants un soutien continu dans leur démarche d'apprentissage, et ce, par différents moyens, notamment par les feedbacks personnalisés et collectifs qu'ils transmettent à la suite de leurs observations. De cette façon, les instructeurs communiquent régulièrement à chaque étudiant une appréciation formative de ses performances afin qu'il puisse apporter, s'il y a lieu et tout au long de son cheminement, les ajustements qui lui permettront de s'améliorer.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
1	ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU COURS (J1) <ul style="list-style-type: none"> ○ Prendre connaissance des paramètres du cours (compétence à développer, déroulement, évaluation, documentation, contenu du cours, etc.). ○ Identifier les problèmes éprouvés sur le terrain. ○ Discuter de la philosophie de l'emploi de la force (force minimale versus force raisonnable). ○ Faire part de ses attentes, de ses craintes et de sa motivation à l'égard du cours. 	1 h 30	--
2	TÂCHE INTÉGRATRICE EN EMPLOI DE LA FORCE <ul style="list-style-type: none"> ○ Analyser au meilleur de sa connaissance une intervention policière impliquant l'emploi de la force. ○ Poser un jugement quant à la pertinence de l'utilisation de la force dans les circonstances. ○ Planifier, préparer et animer un exposé interactif suite à l'analyse effectuée. ○ Appliquer les principes directeurs d'une bonne animation. ○ Utiliser des stratégies favorisant un retour réflexif chez les étudiants. ○ Apprécier la performance de ses collègues par le biais de critiques constructives. ○ S'approprier les fondements stratégiques qui s'appliquent. ○ Se sensibiliser à la fonction de moniteur. ○ Apprécier sa performance pédagogique. 	3 h	1-2-3
3	FAMILIARISATION AVEC DES OUTILS D'AIDE À L'APPRENTISSAGE <ul style="list-style-type: none"> ○ Se familiariser avec les outils d'aide à l'apprentissage (modèles de référence opératoire, guide d'analyse, rapport d'analyse, etc.) ○ Prendre conscience de l'importance de : <ul style="list-style-type: none"> ○ bien structurer l'analyse d'une intervention policière pour être en mesure d'effectuer de bonnes rétroactions pédagogiques au profit des étudiants, ○ développer une vision élargie de l'emploi de la force qui dépasse son champ disciplinaire, ○ d'être à jour et de maîtriser les fondements stratégiques ainsi que le cadre de référence en emploi de la force. 	3 h 30	1-2-3
4	ANALYSE COLLECTIVE DE SITUATIONS ET PARTICIPATION À L'ANIMATION DE RÉTROACTIONS (J2) <ul style="list-style-type: none"> ○ Analyser des situations impliquant l'emploi de la force. ○ S'approprier le cadre d'analyse d'interventions policières impliquant l'emploi de la force. ○ Rétroagir avec les collègues jouant le rôle d'étudiants et faire ressortir les fondements stratégiques qui s'appliquent. ○ Interpréter avec justesse la législation en vigueur et les notions juridiques reliées à l'emploi de la force. ○ Connaître les pouvoirs et devoirs en la matière. ○ Distinguer les différents niveaux de la communication et les catégories de situation (facile, difficile et critique). ○ Reconnaître les problématiques liées à la communication tactique et s'approprier ses éléments essentiels. ○ Intégrer les fondements stratégiques en emploi de la force. ○ Apprécier sa performance pédagogique. ○ Formuler par écrit des objectifs dans une perspective d'amélioration continue. <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les moyens à déployer pour atteindre les objectifs fixés. 	8 h	1-2-3
5	ÉTUDE DE CAS I (ÉPREUVE FORMATIVE – J3) <ul style="list-style-type: none"> ○ Mobiliser les apprentissages effectués liés aux trois éléments de la compétence. ○ Analyser un cas et effectuer un rapport d'analyse à l'aide du guide prescrit. ○ Planifier un exposé interactif et l'animer en prenant soin de faire ressortir les fondements stratégiques liés à l'emploi de la force. ○ Effectuer une réflexion sur sa performance en tant que formateur. ○ Faire le point sur le développement de la compétence à intégrer les fondements stratégiques en emploi de la force dans ses rétroactions d'ordre pédagogique ○ Réviser les principaux fondements en emploi de la force. ○ Discuter du rôle et des responsabilités des policiers. ○ Échanger sur les valeurs, les attitudes et les comportements (la prise de risques) des policiers. 	8 h	1-2-3

6	RAFFINEMENT DE LA TECHNIQUE D'ANALYSE D'INTERVENTIONS POLICIÈRES COMPLEXES ET ANIMATION DE RÉTROACTIONS (J4) <ul style="list-style-type: none"> ○ S'entraîner à l'analyse de situations à risque modéré ou élevé utilisant la force mortelle. ○ Faire ressortir les fondements stratégiques en emploi de la force (CIOA/CI, etc.) ○ Raffiner l'analyse d'interventions policières impliquant l'emploi de la force. ○ Interpréter avec justesse la législation en vigueur et les notions juridiques reliées à l'emploi de la force. ○ Connaître les pouvoirs et devoirs en la matière. ○ Comprendre et s'approprier le processus d'apprentissage en emploi de la force. ○ Identifier et décrire les comportements humains en situation de stress. ○ Intégrer les fondements stratégiques en emploi de la force. ○ Reconnaître les problématiques liées à la communication tactique. ○ S'approprier les éléments essentiels de la communication tactique. ○ Apprécier la progression de ses apprentissages en tant que formateur. ○ Formuler par écrit des objectifs dans une perspective d'amélioration continue. ○ Identifier les moyens à déployer pour atteindre les objectifs fixés. 	8 h	1-2-3
7	ÉTUDE DE CAS II (ÉPREUVE CERTIFICATIVE J5) <ul style="list-style-type: none"> ○ Démontrer ses acquis en ce qui a trait à l'ensemble de la compétence visée. ○ Apprécier la progression de ses apprentissages et en témoigner par écrit. 	7 h 15	1-2-3
8	BILAN <ul style="list-style-type: none"> ○ Faire le point sur les apprentissages réalisés dans le cours. ○ Prendre note des observations faites par le formateur 	30 min	--
9	ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS	15 min	--

Canevas de saisie

ÉVALUATION

L'évaluation certificative des apprentissages se déroulera sous la forme d'une épreuve permettant à l'étudiant de démontrer sa compétence à *intégrer dans une rétroaction d'ordre pédagogique les fondements stratégiques de l'emploi de la force*. Cette épreuve consiste à analyser une intervention policière impliquant l'emploi de la force, à animer une rétroaction en faisant ressortir les fondements stratégiques reliés aux considérations sociétales, humaines et opérationnelles en emploi de la force et à effectuer une réflexion écrite approfondie sur sa performance pédagogique. L'épreuve comprend trois parties :

Partie 1- Rédaction d'un rapport d'analyse d'une intervention policière (50%)

Partie 2- Animation d'un exposé interactif faisant ressortir les fondements stratégiques en emploi de la force (30%)

Partie 3- Réflexion approfondie sur sa performance pédagogique (20%)

La réussite de chacune des trois parties est nécessaire pour attester de l'atteinte de la compétence. Conséquentement, l'échec à l'un ou l'autre des parties entraîne l'échec de la compétence et l'étudiant devra reprendre le cours au complet ou suivre une formation d'appoint et passer de nouveau l'épreuve certificative.

Au terme de la formation, l'étudiant recevra un relevé de notes et un bilan de la compétence sur lesquels le résultat final est converti en cote allant de A+ à E. Conformément au *Règlement sur le régime des études* en vigueur à l'ENPQ, le seuil de réussite se situe à D (soit 60 %). La cote obtenue est accompagnée d'un bref descriptif **du niveau de maîtrise de la compétence** atteint par l'étudiant au terme du cours, selon les paramètres ci-dessous.

GUIDE DE COTATION

%	Cotes	Niveaux de maîtrise de la compétence	Définitions
96,3-100%	A+	Niveau SUPÉRIEUR	L'étudiant dépasse avec distinction et sans ambiguïté le seuil exigé pour les critères associés à la compétence.
92,7-96,2%	A		
89,1-92,6%	A-		
85,5-89%	B+	Niveau TRÈS SATISFAISANT	L'étudiant atteint de façon convaincante les critères associés à la compétence.
81,8-85,4%	B		
78,1-81,7%	B-		
74,5-78%	C+	Niveau SATISFAISANT	L'étudiant atteint de façon acceptable les critères associés à la compétence. Sa performance à certains critères devra toutefois être améliorée.
70,9-74,4%	C		
67,3-70,8	C-		
63,6-67,2%	D+	Niveau MINIMAL	L'étudiant atteint de façon minimale les critères associés à la compétence. Cette dernière est toutefois à consolider.
60-63,5%	D		
0-59,9%	E	Niveau INSUFFISANT	L'étudiant n'a pas acquis la compétence visée par le cours. Un ou plusieurs critères n'ont pas été atteints. Cette cote entraîne l'échec; une reprise doit être envisagée.

BIBLIOGRAPHIE

ALPERT, Geoffrey P., Roger G. DUNHAM. *Understanding Police Use of Force: Officers, Suspects, and Reciprocity*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, 191 pages.

BLANC-SAHNOUN, Pierre. *L'Art de Coacher : Méthode, cas pratiques et outils*, Paris, InterEditions-Dunod, 2006, 292 pages.

BLOOM, Hy, Richard D. SCHNEIDER. *Mental Disorder and the Law: A Primer for Legal and Mental Health Professionals*, Toronto, Irwin Law, 2006, 302 pages.

DI MAIO, Theresa G., Vincent J.M. DI MAIO. *Excited delirium syndrome: Cause of Death and Prevention*, Boca Raton, CRC Press/Taylor & Francis Group, 2006, 144 pages.

FITZGERALD, Sheila, ed. *Police Brutality*, Farmington Hills, Greenhaven Press, 2007, 184 pages.

GARNER, Gerald W. *Surviving The Street: Officer Safety and Survival Techniques*, Springfield, Charles C. Thomas Publisher, Ltd, 2nd edition, 2005, 285 pages.

GILLESPIE, Thomas, Darrel HART et John BOREN. *Police Use of Force: A Line Officer's Guide*, Kansas City, Varro Press, 1998, 106 pages.

HANIN, Yuri L. *Emotions in Sport*, Khanin, Human Kinetics, 2000, 395 pages.

HESS, Kären M., Henri M. WROBLESKI. *Police Operations: Theory and Practice*, Belmont, Thomson Higher Education/Wadsworth, 4th edition, 2006, 513 pages.

JURKANIN, Thomas, Larry T. HOOVER et Wladimir A. Sergevnnin. *Improving Police Response to Persons with Mental Illness: A Progressive Approach*, Springfield, Charles C. Thomas Publisher, Ltd., 2007, 194 pages.

KANE, Lawrence A. *Surviving Armed Assaults: A Martial Artist's Guide to Weapons, Street Violence, & Countervailing Force*, Boston, YMAA Publication Center, 2006, 329 pages.

MILLER, Laurence. *Practical Police Psychology: Stress Management and Crisis Intervention for Law Enforcement*, Springfield, Charles C. Thomas Publisher, Ltd., 2006, 304 pages.

RIGAL, Robert. *Motricité humaine: fondements et applications pédagogiques, Tome 2, Développement moteur*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 3^e édition, 2003, 835 pages.

ROSS, Darrell L., Theodore C. CHAN. *Sudden Deaths in Custody*, Totowa, Humana Press Inc., 2006, 233 pages.

SCHMIDT, Richard A. *Apprentissage moteur et performance*, Paris, Éditions Vigo, 1993, 339 pages.

SIDDLE, Bruce K. *Sharpening The Warrior's Edge*, Millstadt, Bruce K. Siddle, 1995, 148 pages.

STEVENS, Dennis J. *Police Officer Stress: Sources and Solutions*, Upper Saddle River, Pearson Prentice Hall/Pearson Education Inc., 2008, 444 pages.

TERRILL, William. *Police Coercion: Application of the Force Continuum*, New York, LFB Scholarly Publishing LLC, 2001, 287 pages.

TURPIN, Silvana. *Communications in Law Enforcement*, Toronto, Pearson Prentice Hall/Pearson Education Inc., 3rd edition, 2006, 180 pages.

WEINECK, Jürgen. *Manuel d'entraînement: physiologie de la performance sportive et de son développement dans l'entraînement de l'enfant et de l'adolescent*, Paris, Éditions Vigot, 4^e édition révisée et augmentée, 2005, 577 pages.

WILLIAMS, George T. *Force Reporting for Every Cop*, Sudbury, Jones and Bartlett Publishers, Inc., 2006, 113 pages.

Canevas de saisie

École nationale
de police
du Québec

Intervention tactique 2

Les poursuites policières et
les techniques d'immobilisation provoquée
Le moniteur

FOR-2058

Plan de cours

Perfectionnement professionnel

Version du 25 février 2013

Québec 

PRODUCTION : École nationale de police du Québec
350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2009.

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion du tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisées par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

AVERTISSEMENT

Ce document est rédigé à l'intention des étudiants à un cours et constitue un complément à la formation diffusée en classe. L'information présentée dans ce document ne doit pas être interprétée comme constituant un manuel de procédures et ne doit en aucun cas servir à d'autres fins que celles de la formation. Les lecteurs ne devraient pas agir sur la seule foi des informations qui y sont contenues.

Note : Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Présentation

Le cours *Intervention tactique 2 - Les poursuites policières et les techniques d'immobilisation provoquée - Le moniteur* s'inscrit dans le cadre du programme de formation des moniteurs de l'École nationale de police du Québec. Il s'adresse à des policiers désignés par leur organisation pour assurer le maintien des compétences des patrouilleurs dans *La poursuite policière et les techniques d'immobilisation provoquée*.

Plus précisément, au terme de ce cours, le moniteur sera capable de planifier et d'animer des activités d'entraînement destinées à des patrouilleurs et autres membres d'une organisation policière du Québec, de même que d'évaluer les performances et les apprentissages de ces derniers en utilisant systématiquement la trousse du moniteur à l'usage d'une discipline.

L'objectif de ce cours est donc essentiellement d'amener le moniteur à développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être dont il a besoin pour exercer efficacement sa fonction au sein de son organisation.

Le Perfectionnement professionnel

Généralités

● PRÉALABLES

- Être agent de la paix
- Avoir réussi le cours suivant :

Intervention tactique 1 - Capacité d'endiguement - Le moniteur (FOR-2012)

● PERSONNES-RESSOURCES

- Instructeurs de l'École nationale de police du Québec

● CLIENTÈLE VISÉE

- Moniteur en intervention tactique

● DURÉE

40 heures (5 jours)

● NOMBRE D'ÉTUDIANTS

- Minimum : 6
- Maximum : 12

Objectifs et standards

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Superviser des séances de formation visant le maintien des compétences dans le domaine de l'emploi de la force ou de la sécurité routière.	<ul style="list-style-type: none"> • À partir d'exercices et de mises en situation simulant des activités d'entraînement et de formation. • Au moyen de rétroactions et de discussions en groupe. • À l'aide des rétroactions des instructeurs et des autres moniteurs en formation. • En utilisant le matériel didactique contenu dans la trousse du moniteur (plan de cours, guide pédagogique, précis de cours, etc.). • À partir de documents de référence. • Dans le respect des normes et des standards pédagogiques de l'ENPQ.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier des activités d'entraînement.	1.1 Organisation cohérente d'une activité d'enseignement et d'apprentissages de la trousse du moniteur.
2. Animer des activités d'entraînement.	2.1 Établissement d'un climat propice à l'apprentissage. 2.2 Gestion efficace du déroulement des activités. 2.3 Utilisation adéquate des techniques d'animation préconisées. 2.4 Utilisation appropriée des moyens d'enseignement (outils multimédias, tableau, etc.). 2.5 Utilisation judicieuse des stratégies et des outils de coaching pédagogique.
3. Procéder à l'appréciation formative.	3.1 Appréciation juste de la performance selon les standards de la discipline.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Apprécier ses interventions de moniteur.	4.1 Autoévaluation correcte de la qualité de ses interventions en tant que moniteur. 4.2 Formulation claire d'objectifs d'amélioration. 4.3 Identification précise des moyens à déployer pour atteindre les objectifs d'amélioration fixés.
<hr/> <p style="text-align: right;"><i>Et pour l'ensemble de la compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Maîtrise des connaissances et des habiletés techniques visées par la discipline.▪ Manifestation constante de comportements et d'attitudes conformes aux valeurs de l'ENPQ. <hr/>	

Contenu de la formation

■ LE RÔLE DU MONITEUR

- La directive sur la qualification des personnes reconnues par l'École nationale de police du Québec pour œuvrer dans leur organisation
 - ♦ L'obligation de l'ENPQ en regard du moniteur
 - ↳ La maîtrise de la compétence disciplinaire
 - ↳ La maîtrise de la compétence pédagogique
- Les valeurs professionnelles de l'ENPQ, le code RIDER
 - ♦ Le respect
 - ♦ L'intégrité
 - ♦ La discipline
 - ♦ L'engagement
 - ♦ Le sens des responsabilités

■ LA PLANIFICATION D'ACTIVITÉS D'ENTRAÎNEMENT

- L'organisation d'une activité d'enseignement et d'apprentissage
 - ♦ Au plan pédagogique
 - ♦ Au plan logistique
 - ♦ Au plan de l'environnement

■ L'ANIMATION D'ACTIVITÉS D'ENTRAÎNEMENT

- Le climat d'apprentissage
- La gestion du déroulement de l'activité
- Les techniques d'animation
- Les moyens d'enseignement
- Les stratégies et les outils de *coaching*

■ DÉBRIEFER SES INTERVENTIONS DE MONITEUR

- L'autoappréciation
- Le rapport de progression des apprentissages

▪ LA TROUSSE DU MONITEUR

Effectuer la poursuite d'un véhicule routier ou d'un individu à pied et l'interception à risque élevé d'un véhicule routier (PGI-0003)

- Le plan de cours et les objectifs et standards
- La logistique et la grille horaire
- Le guide pédagogique
- L'appréciation des apprentissages
- La documentation
- La présentation électronique

ACTUALISATION DES COMPÉTENCES TECHNIQUES

Les poursuites policières d'un véhicule routier

- Introduction à la thématique des poursuites policières.
- L'amorce de l'intervention.
- L'exécution d'une poursuite.
- Rôles et responsabilités des intervenants.
- Procédure opérationnelle de coordination lorsque deux organisations policières et plus participent à une poursuite policière d'un véhicule.

Les poursuites policières d'un individu qui prend la fuite à pied

- Introduction à la thématique des poursuites policière.
- L'amorce de l'intervention.
- L'exécution d'une poursuite d'un individu qui prend la fuite à pied.

La technique d'immobilisation provoquée

- Introduction à la thématique des techniques d'immobilisation provoquée.
- Les principes tactiques à respecter.

Interception à risque élevé auprès d'un véhicule routier

- L'amorce de l'intervention policière.
- Approche sécuritaire du véhicule fuyard.
- Le rôle des agents à bord du véhicule contact.
- Le rôle des agents à bord du véhicule couvreur.
- Le contrôle du ou des suspects.
- Les tâches au contrôle du suspect.
- La sécurisation du véhicule.
- Les variantes de l'interception.

Entrée forcée

- L'évaluation du risque.
- Le choix de la méthode d'intervention.
- L'exécution de l'entrée forcée.
- Le rôle des agents.
- Le contrôle du ou des suspects.
- La sécurisation des lieux.
- Les variantes de l'opération.

Démarche didactique

La démarche didactique utilisée dans ce cours est articulée selon les valeurs, les normes et les standards pédagogiques en vigueur à l'ENPQ. Elle privilégie une approche visant le développement de compétences professionnelles où l'expérimentation active, la réflexion et l'entraînement de l'étudiant sont les moteurs de l'apprentissage. L'instructeur y assume essentiellement un rôle de supervision et d'accompagnement des apprentissages (*coaching*).

■ UN RÔLE ACTIF POUR LES ÉTUDIANTS

À l'image des moniteurs qui tiennent un rôle de premier plan dans le maintien et l'enrichissement des compétences des patrouilleurs dans un domaine spécifique, les aspirants moniteurs inscrits à ce cours sont amenés à évoluer dans un environnement d'apprentissage où tout est mis en œuvre pour recréer les tâches et les responsabilités habituelles d'un moniteur.

Le développement des connaissances et des habiletés requises par la fonction de moniteur se réalise donc, tout au long de la formation, par l'exercice concret de la compétence visée par le cours.

■ UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE COACH POUR L'INSTRUCTEUR

Chacune des tâches réalisées par les étudiants fait systématiquement l'objet d'une rétroaction (ou *objectivation*) animée de façon interactive par les instructeurs, en groupe ou individuellement. Les rétroactions ont pour principal objectif de mettre en évidence les notions théoriques et techniques à retenir et à réutiliser plus tard durant le cours, et d'amener les étudiants à se situer par rapport à leurs forces et leurs points à améliorer.

Les instructeurs assurent aux étudiants un soutien continu dans leur démarche d'apprentissage, et ce, par différents moyens, notamment les *rétroactions* personnalisées et collectives transmises à la suite de leurs observations.

Activités d'enseignement et d'apprentissage

N ^o	Titre de l'activité	Durée	Élément de compétence
JOUR 1			
1	ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU COURS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se familiariser aux composantes du cours (compétence visée, déroulement, évaluation, documentation, nouvelle présentation du programme d'intervention tactique, etc.) ▪ Réviser les règles de vie à l'École ▪ Remise du plan de cours ▪ Présenter les outils d'évaluation certificative ▪ Remise des trousseaux ▪ Réviser le rôle du moniteur à partir de sa propre définition ▪ Établir les responsabilités du moniteur en se familiarisant ▪ Les valeurs de l'ENPQ 	45 min.	
2	Principes et analyses d'interception à risque d'un véhicule routier <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'initier aux procédures d'interception selon les normes de l'ENPQ. ▪ S'initier aux tâches et responsabilités selon sa position et son rôle. ▪ S'initier aux critères et indicateurs de la grille d'appréciation et de coaching. 	3 h	
3	Principes et analyses de situations pratiques de poursuite d'un véhicule routier <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'initier aux poursuites policières selon les normes de l'ENPQ et le guide des pratiques policières. ▪ S'initier à la prise de décision d'entreprendre, de maintenir et d'interrompre une poursuite policière. ▪ S'initier à recommander la mise en place d'une technique d'immobilisation provoquée et l'utilisation du HPC. ▪ S'initier aux critères et indicateurs de la grille d'appréciation et de coaching. 	2 h 30	
4	Principes et analyses de situations pratiques d'une poursuite d'un individu qui prend la fuite à pied <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'initier aux techniques sécuritaires de poursuite à pied selon les normes de l'ENPQ. ▪ S'initier aux actions préventives pouvant empêcher la fuite d'un suspect. ▪ S'initier aux critères et indicateurs de la grille d'appréciation et de coaching. 	1 h 15	
JOUR 2			
5	Principes et analyses de situations pratiques des techniques d'immobilisation (TIP) provoquée avec ou sans HPC <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'initier aux déploiements d'un hérisson à pointes creuses (HPC) selon les normes de l'ENPQ et le guide des pratiques policières. ▪ S'initier aux critères et indicateurs de la grille d'appréciation et de coaching. 	3 h 45	

N ^o	Titre de l'activité	Durée	Élément de compétence
6	<p>Entraînement d'interception à risque élevé d'un véhicule routier et poursuite à pied dans le milieu urbain</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se familiariser avec les procédures d'interception d'un véhicule selon les normes de l'ENPQ. ▪ S'approprier les tâches et responsabilités selon sa position et son rôle. ▪ Se familiariser aux techniques sécuritaires de poursuite à pied selon les normes de l'ENPQ. ▪ Se familiariser aux actions préventives pouvant empêcher la fuite d'un suspect. ▪ S'approprier des critères et indicateurs de la grille d'appréciation et de coaching. ▪ Identifier ses forces et ses points à améliorer en regard des critères d'appréciation. <p>*Préparation des activités d'animation pour le jeudi et vendredi</p>	2h30	
7	<p>Entraînement de poursuite et d'interception à risque élevé sur le circuit</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se familiariser avec les principes d'orientation et d'application en matière de poursuite d'un véhicule selon les normes de l'ENPQ et le guide des pratiques policières. ▪ Se familiariser aux techniques de déploiement d'un hérisson à pointes creuses (HPC) selon les normes de l'ENPQ et le guide des pratiques policières. ▪ Démontrer sa compétence à intervenir lors d'une interception d'un véhicule à risque élevé. ▪ Démontrer sa compétence à intervenir lors d'une poursuite à pied. ▪ S'approprier des critères et indicateurs de la grille d'appréciation et de coaching. ▪ Identifier ses forces et ses points à améliorer en regard des critères d'appréciation. 	1h30	
JOUR 3			
8	<p>Entraînement de poursuite et d'interception à risque élevé sur la route</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démontrer sa compétence à intervenir lors d'une poursuite d'un véhicule. ▪ Démontrer sa compétence à intervenir lors d'un déploiement d'un hérisson à pointes creuses (HPC). ▪ Démontrer sa compétence à intervenir lors d'une interception d'un véhicule à risque élevé. ▪ Démontrer sa compétence à intervenir lors d'une poursuite à pied. ▪ S'approprier des critères et indicateurs de la grille d'appréciation et de coaching. ▪ Identifier ses forces et ses points à améliorer en regard des critères d'appréciation. 	2h15	

N ^o	Titre de l'activité	Durée	Élément de compétence
9	<p>Principe, analyse et entraînement en matière d'entrée forcée</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Se familiariser avec les principes d'orientation et d'application en matière d'entrée forcée. ▪ Démontrer sa compétence à intervenir lors d'une entrée forcée. <p>*Préparation des activités d'animation pour le jeudi et vendredi</p>	3 h	
JOUR 4			
10	<p>L'ANIMATION D'ACTIVITÉS DE FORMATION (PARTIES THÉORIQUES) <i>POURSUITES POLICIÈRES, TIP, INTERCEPTION À RISQUE D'UN VÉHICULE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation (par les étudiants) des activités provenant de la trousse du moniteur. ▪ Appréciation de ses performances comme moniteur. ▪ Épreuve certificative (partie 1). 	7 h 30	
JOUR 5			
11	<p>L'ANIMATION D'ACTIVITÉS DE FORMATION (PARTIES PRATIQUES) <i>POURSUITES POLICIÈRES, TIP, INTERCEPTION À RISQUE D'UN VÉHICULE</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation (par les étudiants) des activités provenant de la trousse du moniteur. ▪ Appréciation de ses performances comme moniteur. ▪ Épreuve certificative (partie 2). 	7 h	
12	<p>BILAN DE LA FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire le point sur les apprentissages réalisés durant le cours. ▪ Prendre note des observations des formateurs lors de l'épreuve certificative. <p>ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS</p>	30 min.	

Évaluation

Au terme du cours, chaque aspirant moniteur devra faire la démonstration de sa compétence à assurer le maintien et l'enrichissement des compétences des patrouilleurs dans un domaine spécifique, soit *Les poursuites policières et les techniques d'immobilisation provoquée*, et ce, à l'occasion d'une épreuve certificative comportant 2 parties :

- partie 1 : la planification et l'animation d'une activité d'enseignement (partie théorique)
- partie 2 : la planification et l'animation d'une activité d'entraînement (partie pratique)

La réussite de ce cours est conditionnelle à l'atteinte du niveau de réussite minimal pour chacun des éléments de compétence évalués. Ainsi, l'étudiant ayant obtenu un résultat noté « INSUFFISANT » à l'un ou l'autre des éléments de compétence sera considéré en échec et devra reprendre le cours en entier. La note de passage est établie à « D ».

En vertu du Règlement sur le régime des études en vigueur à l'École nationale de police du Québec, l'étudiant recevra ultérieurement un relevé de notes présentant une cote générale (de A+ à E). Cette cote est accompagnée d'un bref descriptif du niveau de maîtrise de la compétence atteint par l'étudiant. Les résultats de l'évaluation finale et leur interprétation sont exprimés dans le tableau ci-dessous.

Notes %	Cotes	Niveaux de maîtrise de la compétence	Définitions
96,3-100	A+	SUPÉRIEUR	L'étudiant dépasse avec distinction et sans ambiguïté le seuil exigé pour les critères associés à la compétence.
92,7-96,2	A		
89,1-92,6	A-		
85,5-89	B+	TRÈS SATISFAISANT	L'étudiant atteint de façon convaincante les critères associés à la compétence.
81,8-85,4	B		
78,1-81,7	B-		
74,5-78	C+	SATISFAISANT	L'étudiant atteint de façon acceptable les critères associés à la compétence. Sa performance à certains critères devra toutefois être améliorée.
70,9-74,4	C		
67,3-70,8	C-		
63,6-67,2	D+	MINIMAL	L'étudiant atteint de façon minimale les critères associés à la compétence. Cette dernière est toutefois à consolider.
60-63,5	D		
0-59,9	E	INSUFFISANT	L'étudiant n'a pas acquis la compétence visée par le cours. Un ou plusieurs critères n'ont pas été atteints. Cette cote entraîne l'échec; une reprise doit être envisagée.

Bibliographie

AYLWIN, Ulric. *Petit guide pédagogique*, Montréal, Association québécoise de pédagogie collégiale, 2001, 102 p.

BOURASSA, Bruno, SERRE, Fernand et Denis ROSS. *Apprendre de son expérience*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1999, 181 p.

COURAU, Sophie. *Les outils d'excellence du formateur, tome 2 : Concevoir et animer des sessions de formation*, Paris, ESF éditeur, 2009, 190 p.

COURAU, Sophie. *Les outils de base du formateur, tome 1 : Paroles et support*, Paris, ESF éditeur, 2008, 144 p.

PRÉGENT, Richard. *La préparation d'un cours*, Montréal, Éditions de l'École polytechnique de Montréal, 1990, 276 p.

PROULX, Jean. *Enseigner mieux : stratégies d'enseignement*, Trois-Rivières, Cégep de Trois-Rivières, 1993, 340 p.

WITMORE, John. *Le guide du coaching : entraînement individuel, dynamique des équipes, amélioration des performances*, Paris, Maxima, 2008, 212 p.

**École nationale
de police**

Québec 

350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4

Programme de formation initiale
en patrouille-gendarmerie

Structure et caractéristiques



*Document
d'information*

Programme de formation initiale
en patrouille-gendarmerie

Structure et caractéristiques

Document d'information

PRODUCTION : École nationale de police du Québec
350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2014.

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion du tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisés par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

Note : Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour faciliter la lecture.

Table des matières

INTRODUCTION	V
LE PROGRAMME DE FORMATION INITIALE EN PATROUILLE-GENDARMERIE (PFIPG).....	1
La durée.....	1
Le lieu de la formation.....	2
La langue de formation	2
Le contexte de formation : l'internat et les valeurs de l'ENPQ (RIDER)	2
Le personnel formateur.....	2
Les compétences du programme	3
Les stratégies de formation.....	3
L'approche par compétences	3
Un poste de police-école	4
Les principales formules pédagogiques	4
<i>Les activités de patrouille</i>	4
<i>Les rétroactions conjointes</i>	5
<i>Les plateaux de simulation</i>	5
<i>Les ateliers thématiques</i>	5
<i>La formation en ligne</i>	5
L'intégration de l'approche « police communautaire »	6
Les disciplines techniques	6
Les cours en intervention tactique	6
Le suivi de l'aspirant policier	7
Le tutorat	7
Le suivi comportemental.....	7
Le suivi des rapports.....	8
L'évaluation.....	8
L'évaluation formative.....	8
L'épreuve certificative	9
L'attestation de réussite	9
RÉPARTITION DES COMPÉTENCES DU PROGRAMME DE FORMATION INITIALE EN PATROUILLE-GENDARMERIE	11
LA STRUCTURE DE LA PRÉSENTATION	13
LES OBJECTIFS ET STANDARDS.....	15

Introduction

L'École nationale de police du Québec : mission, rôle et principales caractéristiques

Au centre d'un continuum de formation et avec la participation d'un important réseau de partenaires, l'École nationale de police du Québec a pour mission d'assurer la pertinence, la qualité et la cohérence des activités relatives à la formation policière sur le territoire québécois.

Elle assume la responsabilité de la formation initiale dans les domaines de la patrouille-gendarmerie, de l'enquête et de la gestion policière et, pour chacun de ces domaines, elle offre également des activités de perfectionnement professionnel. L'École effectue ou fait effectuer de la recherche orientée vers la formation policière et organise des échanges d'expertise sur le plan international.

Le programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie (PFIPG)

Pour un policier québécois, la préparation à l'exercice de la profession se fait par deux programmes de formation successifs et complémentaires : le programme d'études collégiales en techniques policières offert tant dans des établissements privés que publics pendant une durée de trois ans* et le programme de formation policière initiale en patrouille-gendarmerie (PFIPG) offert exclusivement par l'École nationale de police du Québec (ENPQ) et dont la durée est de quinze semaines.

Lors de ses études collégiales, l'aspirant policier acquiert l'ensemble des compétences de la formation générale et les compétences de base de la formation spécifique propre aux techniques policières, alors qu'à l'École, il mobilise et intègre ces compétences dans l'exercice des modes d'intervention policière les plus répandus au Québec. De plus, de nouvelles compétences s'ajoutent dans le cadre de la formation à l'ENPQ, notamment le tir. Le contenu de l'une et l'autre de ces deux formations est élaboré à partir d'un consensus établi entre tous les partenaires concernés par la formation policière et la pratique policière au Québec.

Le PFIPG représente donc la dernière étape de formation de base qui permet à l'aspirant policier, diplômé d'un programme collégial en techniques policières, d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de ce domaine précis de la pratique policière.

La durée, les contenus et la nature des activités de formation ou d'évaluation des apprentissages sont déterminés par l'École, tout comme le sont les procédures et le Règlement sur le régime des études de l'École nationale de police du Québec.

Le présent document expose les caractéristiques principales de ce programme dont la réussite confère le droit d'exercer la fonction de policier et qui constitue le préalable aux formations initiales en enquête et en gestion policière.

La durée

Le programme de formation est d'une durée de 476,5 heures et s'échelonne sur une période de 15 semaines.

* Le programme d'études collégiales en techniques policières conduit soit à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC/3 ans de formation) ou à l'attestation d'études collégiales [AEC/30 semaines de formation (900 heures)], selon que le candidat détient ou non une promesse d'embauche d'un service de police, de même qu'une formation préalable jugée satisfaisante.

■ Le lieu de la formation

La formation policière initiale en patrouille-gendarmerie a lieu dans les installations à la disposition de l'École nationale de police du Québec, à Nicolet. Ces installations comprennent des salles de classe, des salles de cours, des dojos, des gymnases, un complexe de tir (salle de tir, simulateur de tir, simulateur de conduite), des plateaux de simulation (maisonnettes), des parcs intérieurs et extérieurs et un studio-garage. Par ailleurs, les cours de conduite d'urgence se déroulent en partie au circuit routier à proximité de l'ENPQ.

■ La langue de formation

L'ensemble des activités qui composent le programme se déroulent en français, sauf pour ce qui est du programme de formation policière initiale en patrouille-gendarmerie destiné à la clientèle autochtone, qui peut être offert en français ou en anglais.

■ Le contexte de formation : l'internat et les valeurs de l'ENPQ (RIDER)

L'aspirant policier réside obligatoirement à l'École pendant toute la durée du programme. L'internat poursuit des objectifs qui sont parties intégrantes de la formation. De façon spécifique, les activités périscolaires représentent des contextes d'intégration et de transfert d'attitudes professionnelles et de savoir-être compris dans les objectifs et standards du programme et le RIDER (**R**espect - **I**ntégrité - **D**iscipline - **E**ngagement - sens des **R**esponsabilités). L'internat permet à l'École d'offrir à l'aspirant policier un encadrement éducatif supérieur, caractérisé par un horaire structuré, de même que par une organisation efficace des services et des ressources disponibles. De plus, le fait de vivre ensemble entraîne les aspirants policiers au partage et à l'entraide.

■ Le personnel formateur

Le personnel formateur est composé majoritairement de policiers, mais aussi de personnel civil. Le personnel policier instructeur provient de la Sûreté du Québec, du Service de police de la Ville de Montréal et de différents corps de police municipaux et autochtones du Québec. Les policiers instructeurs détiennent un contrat de prêt de service consenti par leur employeur respectif. De plus, un grand nombre de policiers actifs interviennent comme formateurs.

Les formateurs non policiers détiennent une formation et une expérience reconnue notamment dans les domaines suivants : sociocommunautaire, légal, intervention physique, tir, conduite.

Les compétences du programme

Le but ultime du programme est de développer chez l'aspirant policier les compétences nécessaires à l'accomplissement des tâches régulières du policier-patrouilleur, et cela, selon les seuils de performance requis lors de l'entrée en fonction.

Pour atteindre ce but, le programme est articulé de façon à permettre le développement des compétences suivantes, réunies sous cinq dimensions :

▪ Les activités policières

- ⇒ *prendre en charge un événement*
- ⇒ *patrouiller stratégiquement un secteur d'intervention*

▪ Les techniques

- ⇒ *intervenir physiquement auprès de personnes*
- ⇒ *utiliser le pistolet en situation de tir défensif*
- ⇒ *conduire un véhicule de police*

▪ L'intervention tactique

- ⇒ *contrôler un périmètre de sécurité à titre de premier intervenant*
- ⇒ *agir à titre de premier intervenant lors d'une situation impliquant un tireur actif*
- ⇒ *effectuer la poursuite d'un véhicule routier ou d'un individu à pied et l'interception à risque élevé d'un véhicule routier*

▪ Le contrôle de foule

- ⇒ *intervenir en tant que membre d'une section et/ou d'un peloton lors d'une opération de contrôle de foule à la cote d'alerte 1*

▪ L'engagement dans la formation

- ⇒ *s'engager de façon éthique dans sa formation*

Les stratégies de formation

L'approche par compétences

Le PFIPG prend appui sur les tâches concrètes observables qui caractérisent chacune des compétences faisant l'objet de formation. Au cours de sa formation, l'aspirant policier a à effectuer chacune de ces tâches à plus d'une reprise selon différents contextes afin de faire la démonstration de sa compétence. Les tâches sont ordonnancées de manière à recréer le plus possible la réalité de travail. Chaque tâche comporte des critères et des indicateurs permettant d'observer et de mesurer la prestation de l'aspirant policier, et ce, à l'aide de grilles d'appréciation et de coaching ainsi que d'une grille d'évaluation certificative. L'aspirant policier dispose de ces outils dès le début de sa formation. Il est amené à analyser sa propre performance chaque fois qu'il effectue chacune de ces tâches. De plus, il est

soumis à une épreuve certificative dont la méthodologie d'évaluation est identique à celle adoptée tout au long de la formation.

Un poste de police-école

L'intégration à un milieu de travail simulé constitue l'assise du programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie. En complément aux activités en classe, l'aspirant policier est intégré à un poste de police-école : le poste de police Nicolet-ENPQ.

L'aspirant policier y agit comme policier et évolue dans une structure s'inspirant de celle d'un poste de police réel. Ce poste de police-école comprend un poste d'accueil, des salles d'entrevue, une salle des rapports, une salle des répartiteurs, un poste d'écrou et une salle de décontamination.

En somme, l'aspirant policier est placé régulièrement en situation d'intervention policière de façon à lui permettre d'accroître progressivement ses connaissances, d'exercer ses habiletés et de témoigner des attitudes professionnelles nécessaires à la pratique de la fonction.

Les principales formules pédagogiques

Plus de 80 % du temps de formation est composé d'activités pratiques et de mises en situation recréant la réalité de travail. Plusieurs activités qui se déroulent en classe sont animées de façon à susciter les interactions; certaines d'entre elles comportent des mises en situation avec comédiens. Les principales formules pédagogiques sont les suivantes :

- les activités de patrouille;
- les rétroactions conjointes;
- les plateaux de simulation;
- les ateliers thématiques;
- la formation en ligne.

Les activités de patrouille

Les activités de patrouille contribuent à recréer le plus fidèlement possible la réalité de travail du policier. L'aspirant policier vit des journées de patrouille comme s'il était réellement un policier en exercice : il assiste au rassemblement du matin, il reçoit des assignations, il planifie sa journée de patrouille, il patrouille son secteur d'intervention, il reçoit des appels en provenance des répartitrices de l'ENPQ, il prend en charge des interventions (avec comédiens), il assiste au démembrement de fin de journée et finalement, il rédige ses rapports. L'aspirant policier vit sept journées de patrouille au cours de la formation. Il intervient seul ou avec son partenaire.

Les rétroactions conjointes

À la suite de chacune des sept sorties, l'aspirant policier assiste à une rétroaction de groupe. Ces rétroactions sont animées conjointement par un policier-instructeur et un intervenant sociocommunautaire, selon les thématiques à l'étude.

Les plateaux de simulation

La formule pédagogique des plateaux est utilisée en alternance avec les activités de patrouille pour consolider plus spécifiquement l'apprentissage de certains contenus de formation tels que la violence conjugale, la possession de stupéfiants, le conflit entre voisins, l'interception à risque faible d'un véhicule et la capacité affaiblie.

Le ratio d'enseignement est d'un instructeur pour six aspirants policiers. Chaque aspirant policier est appelé à jouer en alternance le rôle de policier contact, de policier couvreur, de suspect et d'observateur. L'objectif de cette formule pédagogique est de permettre à chaque aspirant policier de faire la démonstration de sa compétence et de développer sa capacité d'analyser sa propre performance sur la base des listes de vérification et des critères d'évaluation de la compétence, ce qui se traduit par une plus grande autonomie dans la prise en charge de ses propres apprentissages.

Les ateliers thématiques

Les ateliers thématiques sont également utilisés en alternance avec les activités de patrouille. Certains d'entre eux visent l'intégration des principales dimensions sociocommunautaires liées aux réalités sociales telles que : l'approche client, la diversité et le profilage, la maltraitance des aînés, la santé mentale, les troubles envahissants du développement et la déficience intellectuelle. D'autres ateliers thématiques sont dédiés plus spécifiquement à la consolidation de certains contenus de formation tels que : l'entrevue, les règlements municipaux, les mandats et la scène de crime.

Le ratio d'enseignement est d'un instructeur pour 18 ou 36 aspirants policiers. La plupart de ces ateliers ont recours au service d'un comédien pour simuler en classe des situations qui recréent la réalité de travail. Le fait d'associer les contenus à des situations les plus authentiques possible favorise l'ancrage des apprentissages ciblés.

La formation en ligne

La formation en ligne est surtout utilisée pour amener l'aspirant policier à se préparer à une activité de formation, notamment par l'analyse de ses propres performances. L'activité l'amènera notamment à réfléchir sur la légalité ou encore sur la dimension sociocommunautaire de son intervention.

La formation en ligne sert également à actualiser les connaissances de l'aspirant policier avant le début du programme de quinze semaines ou avant certaines activités de formation.

L'École a recours à un environnement numérique d'apprentissage pour héberger tant les activités de l'aspirant policier que le matériel pédagogique du formateur.

L'intégration de l'approche « police communautaire »

Conséquemment à la politique gouvernementale « Vers une police plus communautaire », le PFIPG intègre cette approche dans la formation des aspirants policiers. C'est par l'introduction et le réinvestissement tout au long du programme des principes de l'approche client, de la patrouille stratégique et de la résolution de problèmes que les aspirants policiers intègrent les fondements pratiques de l'approche de police communautaire pour un agent patrouilleur.

L'application de l'approche « police communautaire » dans la patrouille est recadrée et mise en valeur lors des rétroactions des journées de patrouille et lors des ateliers thématiques auxquels participent les aspirants policiers durant la formation.

Les disciplines techniques

Outre les activités policières se déroulant au poste de police-école, la formation propose à l'aspirant policier l'apprentissage de disciplines techniques comme le tir, la conduite d'un véhicule de police et les techniques d'intervention physique.

Des salles de simulation et d'entraînement particulier, telles que des dojos, une salle de tir, des simulateurs de tir et de conduite, sont utilisées afin de permettre l'acquisition des compétences propres à ces disciplines plus techniques. Dans chacune d'elles, l'aspirant policier fait face à des situations qui simulent la réalité du travail policier.

Les cours en intervention tactique

En intervention tactique, l'aspirant policier apprend, à titre de premier intervenant, à effectuer un contrôle de périmètre ou à intervenir dans des situations impliquant un tireur actif. Il est soumis à plusieurs mises en situation recréant le plus possible la réalité policière lors d'interventions de cette nature. Au cours de celles-ci, il a à démontrer qu'il est en mesure d'appliquer, selon les circonstances, différentes techniques propres à ce domaine d'application. On pense notamment aux techniques d'entrée et d'observation et aux techniques de déplacement dans un corridor ou dans un escalier.

L'aspirant policier apprend également à intercepter un véhicule à risque élevé, à déployer un tapis clouté et à effectuer des poursuites de véhicule et des poursuites à pied.

L'accent est mis sur la prise de décision et sur l'application du Modèle national de l'emploi de la force. À cet effet, un simulateur de conduite permet notamment de travailler la prise de décision en poursuite alors que le système d'analyse d'interventions à risque (SAIR) permet de travailler la prise de décision dans des situations nécessitant l'emploi de la force.

■ Le suivi de l'aspirant policier

Le tutorat

Les formateurs assument un rôle essentiel en supervisant et en accompagnant l'aspirant policier dans ses apprentissages, ainsi qu'en assurant un suivi personnalisé tout au long de sa formation. Plus précisément, les responsabilités du tuteur sont de soutenir l'aspirant policier qui éprouve des difficultés sur les plans de l'apprentissage et du comportement et de l'accompagner vers l'atteinte des compétences et dans le développement de son autonomie.

Toutefois, l'aspirant policier est le premier responsable de sa réussite. À l'image du policier qui tient un rôle actif dans son travail et qui assume les responsabilités propres à ses fonctions et à ses obligations, l'aspirant policier a le devoir de jouer un rôle dynamique en s'engageant pleinement dans la réalisation des activités de formation de même qu'en intégrant et en consolidant des attitudes professionnelles répondant aux attentes du programme, des corps de police ainsi que des citoyens.

Le tutorat exercé auprès de l'aspirant policier permet de le guider dans l'appropriation de sa formation et dans la réussite du programme. L'appropriation des valeurs de l'École constitue également un élément important du succès de l'aspirant policier, par l'adoption des comportements attendus par la profession et par le programme de formation. L'instructeur-tuteur intervient donc autant sur le plan des apprentissages liés aux compétences du programme que sur le plan du savoir-être de l'aspirant policier, et ce, durant les activités de formation et en dehors de celles-ci. En effet, il rencontre l'aspirant policier à trois reprises durant sa formation pour effectuer un suivi. Afin de s'y préparer, l'aspirant policier doit remplir un rapport de progression des apprentissages en ligne à six reprises ainsi qu'une auto-appréciation de ses comportements professionnels à l'aide de la fiche d'autoappréciation comportementale (FAAC) à deux reprises. Le tuteur en prend connaissance avant chaque rencontre pour guider la discussion et décider des mesures à prendre.

Le suivi comportemental

En raison des attentes élevées de la société et des corps de police à l'endroit des policiers, le programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie tend à développer auprès des aspirants policiers des normes élevées de services profes-

sionnels et de comportements éthiques. Inspirée par le règlement sur la discipline interne des organisations policières, le Code de déontologie des policiers du Québec, les valeurs fondamentales attendues par la profession et les corps de police, l'École exerce auprès de l'aspirant policier un encadrement et un suivi en matière comportementale.

Conçu dans un esprit de soutien lié au tutorat, cet encadrement confronte néanmoins l'aspirant policier à des exigences en matière de conduite professionnelle requise par la profession policière. Il contribue à accompagner l'aspirant policier vers la consolidation de comportements attendus et définit les modalités de sanction à l'égard d'attitudes incompatibles avec la profession.

L'appréciation comportementale de l'aspirant policier est également un repère important pour les corps de police lors de leur processus de recrutement.

Le suivi des rapports

La rédaction des rapports fait l'objet d'un suivi particulier tout au long du programme. Un policier-instructeur est attitré à la correction des rapports produits par les aspirants policiers. Ce dernier est également appelé à animer des ateliers et des rétroactions de groupe à cet effet.

Tout au long du programme, l'aspirant policier utilise une cinquantaine de formulaires différents. Certains de ces formulaires sont utilisés à plus d'une reprise. L'ampleur du suivi et le nombre de fois que l'aspirant policier aura à remplir chacun d'eux dépendent de l'importance que ceux-ci occupent dans le quotidien d'un policier. Parmi les plus importants, on pense notamment au rapport d'événement et au constat d'infraction.

L'évaluation

La politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages encadre les pratiques évaluatives du programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie.

L'évaluation formative

La stratégie de formation retenue comporte un processus d'appréciation formative qui se déroule tout au long du programme. Cette appréciation des apprentissages s'effectue principalement à partir des diverses formes de rétroactions individualisées proposées à l'aspirant policier en formation. Chacune a pour but d'orienter et de réguler les apprentissages en vue de l'atteinte des objectifs et utilise les stratégies et les instruments suivants :

- l'objectivation et la théorisation sous forme de rétroactions générales, en sous-groupes, en dyades ou individuellement;

- les commentaires personnalisés des instructeurs et des spécialistes;
- les appréciations formatives et formelles par les instructeurs, les spécialistes, les pairs et l'analyse individuelle (en utilisant une grille d'appréciation et de coaching);
- la consultation de documents de référence, de guides, de précis, etc.

L'épreuve certificative

Au terme du processus de formation, l'aspirant policier démontre qu'il répond aux exigences, aux attentes et aux standards de chacun des objectifs poursuivis par le programme, et cela, dans le cadre d'une épreuve certificative. Cette dernière se compose de plusieurs épreuves qui permettent à l'aspirant policier de démontrer ses compétences dans les différents domaines de l'intervention policière qu'il a eu l'occasion d'approfondir lors de sa progression.

Dans le cadre de l'épreuve certificative, l'aspirant policier est donc appelé à :

- démontrer sa capacité à administrer les épreuves de coordination de mouvement (ECM), à interpréter les résultats des tests et à rédiger le formulaire approprié;
- recevoir un appel et effectuer seul une intervention policière en prenant en charge l'événement d'une mise en situation donnée;
- consigner la preuve en vue du témoignage à la cour en rédigeant le rapport approprié;
- utiliser judicieusement ses pouvoirs et devoirs dans diverses mises en situation recréant des contextes d'intervention policière;
- démontrer sa capacité à utiliser ses connaissances relatives à l'intervention auprès de clientèles présentant des particularités sociales, et ce, dans le cadre de mises en situation;
- réaliser la planification de sa journée de patrouille, l'adapter en fonction des informations transmises au rassemblement et en tenir compte dans l'organisation de sa journée de patrouille;
- patrouiller son secteur en effectuant ses assignations, en détectant les infractions, en procédant à une interception et en rédigeant un constat d'infraction;
- analyser des problématiques d'un secteur de patrouille et produire une résolution de problèmes sur le canevas préconisé;
- démontrer ses habiletés techniques lors d'épreuves de qualification en tir, en conduite d'un véhicule de police et en intervention physique.

L'attestation de réussite

À l'issue de la formation, l'École atteste le degré de maîtrise des compétences de l'aspirant policier en délivrant un relevé de notes. L'atteinte des standards exigés pour chacune des compétences qui composent le programme est sanctionnée par la délivrance du diplôme de formation initiale en patrouille-gendarmerie. Ce diplôme constitue le permis d'exercice pour la fonction de policier.

Répartition des compétences du programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie

Énoncé des compétences	Durée	%
Les activités policières		44 %
Prendre en charge un événement	166 h 00 min	35 %
Patrouiller stratégiquement un secteur d'intervention	41 h 00 min	9 %
Les techniques		29 %
Intervenir physiquement auprès de personnes	63 h 30 min	13 %
Utiliser le pistolet en situation de tir défensif	39 h 30 min	8 %
Conduire un véhicule de police	40 h 30 min	8 %
L'intervention tactique		12 %
Contrôler un périmètre de sécurité à titre de premier intervenant	16 h 30 min	3 %
Agir à titre de premier intervenant lors d'une situation impliquant un tireur actif	8 h 30 min	2 %
Effectuer la poursuite d'un véhicule routier ou d'un individu à pied et l'interception à risque élevé d'un véhicule routier	18 h 00 min	4 %
Système d'analyse d'interventions à risque (SAIR)	12 h 00 min	3 %
Le contrôle de foule		4 %
Intervenir en tant que membre d'une section et/ou d'un peloton lors d'une opération de contrôle de foule à la cote d'alerte 1	20 h 00 min	4 %
L'engagement dans la formation		11 %
S'engager de façon éthique dans sa formation	51 h 00 min	11 %
Total	476 h 30 min	

La structure de la présentation

La structure de présentation des compétences du programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie respecte le format de présentation habituel d'un programme élaboré par compétences. Cette méthodologie comporte un vocabulaire et une structure qui lui sont spécifiques.

Ainsi une **compétence** représente-t-elle « un ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socio-affectifs permettant à la personne de réaliser adéquatement une tâche ou une activité de travail ».

Pour chacune des compétences énoncées, on décrit un **contexte de réalisation**, c'est-à-dire la situation d'exercice de la compétence.

Chacun des énoncés de compétence se subdivise ensuite en **éléments de compétence**. Il s'agit des précisions nécessaires à la compréhension de la compétence. Ils précisent les grandes étapes d'exercice de la compétence ou ses principales composantes.

Enfin, les **critères de performance** définissent les exigences qui permettent d'exercer chacun des éléments de la compétence dans son contexte de réalisation et de témoigner de l'atteinte des standards, le cas échéant.

Les objectifs et standards

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Prendre en charge un événement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À partir d'études de cas recréant toutes les étapes d'une intervention policière, c'est-à-dire de la prise d'appel jusqu'au témoignage à la cour. ▪ À partir de mises en situation simulant les conditions réelles d'exercice avec des comédiens, au moyen de logements d'habitation, en milieu urbain et sur le réseau routier. ▪ À partir d'un environnement de travail et d'un mode de fonctionnement recréant la vie d'un poste de police réel. ▪ À l'aide des rapports et des formulaires d'usage propres au travail policier. ▪ Au moyen de plateaux, d'ateliers thématiques et de rétroactions en présence. ▪ Au moyen d'activités, de lectures et de rétroactions en ligne. ▪ À l'aide d'instruments pédagogiques spécifiques visant l'aide à l'apprentissage tels que : rapport de progression des apprentissages, Modèle national de l'emploi de la force, canevas pour la planification d'entrevues, etc. ▪ À l'aide du précis de cours. ▪ À partir des directives du poste de police Nicolet-ENPQ.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1. Amorcer l'intervention.</p>	<p>1.1 Collecte des informations pertinentes à la prise en charge d'un événement</p> <p>1.2 Recours à l'assistance nécessaire</p> <p>1.3 Formulation adéquate du portrait de la situation</p>
<p>2. Intervenir sur les lieux.</p>	<p>2.1 Arrivée adéquate sur les lieux</p> <p>2.2 Intervention adéquate auprès des T-P-V</p> <p>2.3 Intervention adéquate auprès du contrevenant ou du suspect</p> <p>2.4 Contrôle adéquat du contrevenant ou du suspect</p> <p>2.5 Transport adéquat du contrevenant ou du suspect</p> <p>2.6 Procédure d'écrou adéquate</p> <p>2.7 Intervention adéquate sur la scène</p>
<p>3. Effectuer l'enquête policière.</p>	<p>3.1 Planification adéquate de la suite des opérations</p> <p>3.2 Planification adéquate d'une entrevue de T-P-V</p> <p>3.3 Exécution adéquate d'une entrevue de T-P-V</p>
<p>4. Consigner la preuve.</p>	<p>4.1 Rédaction adéquate des notes tout au long de l'évolution du dossier</p> <p>4.2 Rédaction adéquate de la narration d'un rapport</p> <p>4.3 Rédaction adéquate du contenu d'un rapport</p>
<p>5. Témoigner à la cour.</p>	<p>5.1 Préparation adéquate de son témoignage à la cour</p> <p>5.2 Préparation adéquate d'un T-P-V en vue du témoignage à la cour</p> <p>5.3 Témoignage adéquat à la cour</p>

**Éléments de
la compétence****Critères de performance**

6. Apprécier son intervention.

- 6.1 Identification précise de ses forces et de ses faiblesses en regard des critères d'appréciation spécifiques à chacune des étapes d'une intervention
- 6.2 Identification de moyens appropriés pour atteindre les visées de la compétence

Et pour toute la compétence

- Intervention appropriée
- Utilisation adéquate des communications
- Communication adéquate, selon la situation et les parties impliquées
- Organisation adéquate du travail
- Utilisation judicieuse de ses pouvoirs et devoirs
- Maîtrise adéquate des connaissances relatives aux aspects légaux
- Maîtrise adéquate des connaissances relatives aux réalités sociales

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Patrouiller stratégiquement un secteur d'intervention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans le cadre des activités du poste de police Nicolet-ENPQ. ▪ À partir d'une mise en situation recréant les étapes d'une journée de patrouille, c'est-à-dire de la planification aux suivis réalisés à la relève en fin de quart de travail. ▪ Au moyen de plateaux et de rétroactions en présence. ▪ Lors de patrouilles simples ou jumelées, et ce, le jour ou le soir. ▪ En utilisant un véhicule de police et ses équipements. ▪ En utilisant un véhicule banalisé. ▪ En utilisant une méthodologie de patrouille d'un secteur d'intervention et de prise en charge d'une problématique de sécurité. ▪ À l'aide des rapports et des formulaires d'usage propres au travail policier. ▪ À l'aide du précis de cours. ▪ À partir des directives du poste de police Nicolet-ENPQ.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1. Planifier sa patrouille.</p>	<p>1.1 Planification adéquate des activités de patrouille</p>
<p>2. Patrouiller son secteur.</p>	<p>2.1 Présence policière adéquate 2.2 Interception adéquate d'un véhicule routier 2.3 Rédaction adéquate des rapports et des formulaires 2.4 Exécution adéquate d'une opération planifiée de contrôle routier</p>
<p>3. Finaliser sa journée de patrouille.</p>	<p>3.1 Suivis appropriés</p>
<p>4. Proposer la prise en charge d'une problématique de sécurité dans son secteur.</p>	<p>4.1 Identification de problématiques de sécurité 4.2 Proposition de la prise en charge d'une problématique de sécurité</p>
<p>5. Apprécier son intervention.</p>	<p>5.1 Identification précise de ses forces et de ses faiblesses en regard des critères d'appréciation spécifiques à chacune des étapes d'une intervention 5.2 Identification de moyens appropriés pour atteindre les visées de la compétence</p>
<p>Et pour l'élément de compétence 2</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intervention sécuritaire ▪ Utilisation adéquate des communications ▪ Utilisation judicieuse de ses pouvoirs et devoirs 	

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir physiquement auprès des personnes.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À partir de mises en situation simulant les conditions réelles d'exercice. ▪ En recréant un environnement teinté par la tension. ▪ En utilisant des plateaux de simulation. ▪ À l'aide de techniques d'intervention physique. ▪ À l'aide d'une fiche d'appréciation et de coaching pour l'analyse des interventions. ▪ À l'aide du précis de cours. ▪ À l'aide des grilles de vérification des techniques.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Évaluer continuellement la situation.	1.1 Analyse adéquate de la situation 1.2 Analyse adéquate du comportement du sujet 1.3 Évaluation adéquate du niveau de risque 1.4 Identification juste des pouvoirs et devoirs en fonction des motifs d'interpellation et de prise de contrôle de la situation
2. Planifier son intervention.	2.1 Planification adéquate de son intervention en fonction de l'événement en cours, de sa perception et des considérations tactiques 2.2 Recours à l'assistance nécessaire
3. Intervenir sur les lieux.	3.1 Approche sécuritaire des lieux et du sujet 3.2 Prise en compte des aspects légaux liés à l'intervention 3.3 Exécution adéquate de techniques de contrôle propres à l'option de force choisie 3.4 Exécution adéquate d'une technique de mise des menottes 3.5 Vérification immédiate de l'intégrité physique du sujet 3.6 Exécution adéquate d'une fouille du sujet 3.7 Exécution adéquate d'une technique de levée et/ou d'escorte du sujet
4. Articuler sa prise de décision.	4.1 Identification adéquate des divers éléments sur l'utilisation de la force 4.2 Rédaction adéquate de la narration d'un rapport <ul style="list-style-type: none"> 4.2.1 Concision de la narration 4.2.2 Précision de la narration
Et pour toute la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect constant des principes de défense et des principes tactiques ▪ Communication constante dans l'intervention ▪ Réaction adéquate en situation de stress ▪ Intervention appropriée 	

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Utiliser le pistolet en situation de tir défensif.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En utilisant la salle de tir et le pistolet à balles létales. ▪ En utilisant les salles d'entraînement et le pistolet d'entraînement. ▪ En utilisant des techniques propres au tir. ▪ À l'aide de parcours de tir. ▪ À l'aide du simulateur de tir : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ tir virtuel de précision. ▪ À l'aide d'une grille d'appréciation et de coaching. ▪ À l'aide d'un rapport de progression des apprentissages. ▪ À l'aide du précis de cours. ▪ À l'aide des listes de vérification des techniques.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Appliquer des techniques de manipulation.	1.1 Chargement adéquat du pistolet 1.2 Sortie adéquate du pistolet de l'étui 1.3 Retour adéquat du pistolet à l'étui 1.4 Exécution efficace des techniques de rechargement 1.5 Exécution efficace des techniques de désenrayage 1.6 Sécurisation adéquate du pistolet 1.7 Transfert sécuritaire du pistolet entre deux personnes 1.8 Sécurisation adéquate d'armes à feu diverses
2. Effectuer du tir défensif au pistolet.	2.1 Exécution efficace du tir au pistolet : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ tir barricadé ⇒ tir réactif ⇒ tir réactif à une main et tir à la pénombre ⇒ tir en déplacement
3. Effectuer l'entretien du pistolet.	3.1 Entretien adéquat du pistolet 3.2 Vérification adéquate du fonctionnement du pistolet
4. Apprécier ses performances de tir.	4.1 Autoévaluation juste de ses performances, à l'aide du rapport de progression des apprentissages 4.2 Identification précise des mesures correctives à apporter
Et pour toute la compétence <ul style="list-style-type: none"> ▪ Application rigoureuse des règles de sécurité 	

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Conduire un véhicule de police.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avec un véhicule de police et ses équipements. ▪ Sur le circuit routier. ▪ À l'aide d'un simulateur de conduite. ▪ À partir de mises en situation. ▪ Sur les voies publiques du territoire de patrouille du poste de police Nicolet-ENPQ. ▪ En respectant le cadre légal en matière de conduite automobile : <ul style="list-style-type: none"> ↪ le Code de la sécurité routière; ↪ le Code criminel; ↪ le Code de déontologie des policiers du Québec; ↪ les directives organisationnelles du poste de police Nicolet-ENPQ. ▪ À l'aide de documents didactiques et de référence : <ul style="list-style-type: none"> ↪ précis de cours; ↪ modèle de référence : La conduite d'un véhicule de police en déplacement d'urgence; ↪ grille de coaching; ↪ listes de vérification; ↪ vidéos; ↪ rapport de progression des apprentissages.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1. Utiliser des techniques de conduite lors d'un déplacement d'urgence.</p>	<p>1.1 Réaction appropriée lors d'une situation de freinage : ↪ freinage d'urgence ↪ freinage d'urgence dans une courbe ↪ contournement d'obstacles avec freinage</p> <p>1.2 Trajectoire adéquate à l'approche, à l'intérieur et à la sortie d'une courbe</p> <p>1.3 Exécution adéquate de demi-tours</p> <p>1.4 Trajectoire appropriée d'un passage étroit</p> <p>1.5 Trajectoire adéquate d'un contournement d'obstacles, en marche avant</p> <p>1.6 Trajectoire appropriée d'un contournement d'obstacles en marche arrière</p> <p>1.7 Trajectoire adéquate dans un virage serré</p> <p>1.8 Contrôle adéquat de la dynamique du véhicule lors d'une situation de dérapage</p>
<p>2. Effectuer des déplacements en situation d'urgence.</p>	<p>2.1 Utilisation judicieuse de l'équipement visuel et sonore</p> <p>2.2 Contrôle adéquat du véhicule de police lors de son déplacement</p> <p>2.3 Conduite sécuritaire à une seule main en situation de communication radio</p> <p>2.4 Adaptation constante de la vitesse à la situation</p> <p>2.5 Traverse sécuritaire des intersections non prioritaires (Ce critère sera également abordé dans les activités d'apprentissage du simulateur de conduite.)</p> <p>2.6 Exécution sécuritaire de manœuvres de dépassement d'un véhicule et de changement de voie</p>

**Éléments de
la compétence****Critères de performance**

- | | |
|---|--|
| 3. Apprécier sa performance de conduite. | 3.1 Identification précise de ses forces et de ses faiblesses en regard des critères d'appréciation spécifiques aux techniques de conduite et au déplacement d'urgence
3.2 Identification de moyens appropriés pour atteindre les visées de la compétence |
|---|--|

Et pour toute la compétence :

- Adoption d'une position adéquate de conduite

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Contrôler un périmètre de sécurité à titre de premier intervenant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À partir de mises en situation, d'exposés interactifs et de rétroactions. ▪ À partir d'une étude de cas. ▪ À l'aide des <i>feedbacks</i> des formateurs et des pairs. ▪ À l'aide du précis de cours : <i>Contrôler un périmètre de sécurité à titre de premier intervenant.</i> ▪ À l'aide du Modèle national de l'emploi de la force.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1. Amorcer une intervention.</p>	<p>1.1 Collecte des informations pertinentes à la prise en charge d'un événement</p> <p>1.2 Formulation adéquate du portrait de la situation</p>
<p>2. Planifier son arrivée sur les lieux.</p>	<p>2.1 Recours approprié à l'assistance nécessaire</p> <p>2.2 Coordination adéquate de l'arrivée sur les lieux</p>
<p>3. Intervenir sur les lieux.</p>	<p>3.1 Approche sécuritaire des lieux</p> <p>3.2 Exécution du plan d'action adapté à la situation</p> <p>3.3 Mise en place d'un système de périmètre adéquat</p> <p>3.4 Élaboration de plans d'intervention en fonction de la situation et des intervenants impliqués</p> <p>3.5 Recours approprié à un plan d'évacuation adapté à la situation</p> <p>3.6 Exécution du plan d'intervention adapté à la situation</p> <p>3.7 Contrôle adéquat du suspect</p> <p>3.8 Sécurisation adéquate des lieux</p>
<p>4. Apprécier son intervention.</p>	<p>4.1 Identification précise de ses forces et de ses faiblesses en regard des critères d'appréciation spécifiques à chacune des étapes d'une intervention</p> <p>4.2 Identification de moyens appropriés pour atteindre les visées de la compétence</p>

Et pour toute la compétence :

- Intervention sécuritaire
- Utilisation adéquate des communications
- Maintien d'une communication constante avec le commandement et les autres intervenants
- Exécution adéquate des méthodes de déplacement tactique
- Utilisation judicieuse de ses pouvoirs et devoirs
- Intervention adéquate intégrant un processus de prise de décision lié à l'emploi de la force

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Agir à titre de premier intervenant lors d'une situation impliquant un tireur actif.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À partir de mises en situation simulant les conditions réelles d'exercice. ▪ En utilisant des sites de simulation. ▪ À partir d'études de cas. ▪ Au moyen d'exposés interactifs et de rétroactions. ▪ À l'aide du précis de cours : <i>Agir à titre de premier intervenant lors d'une situation impliquant un tireur actif.</i> ▪ À l'aide du Modèle national de l'emploi de la force.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1. Amorcer une intervention.</p>	<p>1.1 Collecte des informations pertinentes à la prise en charge d'un événement</p>
<p>2. Intervenir sur les lieux.</p>	<p>2.1 Mise en place efficace d'une équipe d'intervention 2.2 Exécution adéquate du plan d'intervention adapté à la situation 2.3 Contrôle adéquat du suspect en mode action immédiate 2.4 Contrôle adéquat du suspect en mode contrôle de périmètre 2.5 Sécurisation adéquate des lieux</p>
<p>3. Apprécier son intervention.</p>	<p>3.1 Identification précise de ses forces et de ses faiblesses en regard des critères d'appréciation spécifiques à chacune des étapes d'une intervention 3.2 Identification précise de moyens appropriés pour atteindre les visées de la compétence</p>

Et pour toute la compétence :

- Intervention sécuritaire
- Utilisation adéquate des communications
- Maintien d'une communication constante avec le commandement et les autres intervenants
- Exécution adéquate des méthodes de déplacements tactiques
- Utilisation judicieuse de ses pouvoirs et devoirs
- Intervention adéquate intégrant un processus de prise de décision lié à l'emploi de la force

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectuer la poursuite d'un véhicule routier ou d'un individu à pied. ▪ Effectuer l'interception à risque élevé d'un véhicule routier. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au moyen d'exercices simulant des situations réelles (équipements, véhicules, etc.). ▪ Au moyen de mises en situation reproduisant des interventions policières à risque élevé. ▪ À l'aide d'un hérisson à pointes creuses (HPC) ▪ Sur un chemin public, sur un circuit routier et en simulateur de conduite. ▪ À partir des aspects légaux et administratifs : <ul style="list-style-type: none"> ↪ <i>Guide de pratiques policières;</i> ↪ lois et règlements en vigueur; ↪ common law; ↪ jurisprudence; ↪ Modèle national de l'emploi de la force.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Amorcer l'intervention.	1.1 Collecte des informations pertinentes à la prise en charge d'un événement 1.2 Formulation adéquate du portrait de la situation
2. Planifier son arrivée sur les lieux.	2.1 Recours approprié à l'assistance nécessaire 2.2 Coordination adéquate des effectifs
3. Intervenir sur les lieux.	3.1 Exécution adéquate d'une poursuite de véhicule 3.2 Approche sécuritaire d'un barrage routier avec hérisson à pointes creuses (HPC) 3.3 Déploiement adéquat du hérisson à pointes creuses (HPC) 3.4 Exécution adéquate d'une interception à risque élevé de véhicule 3.5 Exécution adéquate d'une poursuite à pied 3.6 Contrôle adéquat du suspect
4. Apprécier son intervention.	4.1 Identification précise de ses forces et de ses faiblesses en regard des critères d'appréciation spécifiques à chacune des étapes d'une intervention 4.2 Identification de moyens appropriés pour atteindre les visées de la compétence

Et pour toute la compétence :

- Intervention sécuritaire
- Utilisation adéquate des communications
- Maintien d'une communication constante avec son superviseur et les autres intervenants
- Exécution adéquate des méthodes de déplacement tactique
- Utilisation judicieuse de ses pouvoirs et devoirs
- Intervention adéquate intégrant un processus de prise de décision lié à l'emploi de la force

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Intervenir en intégrant un processus de prise de décision rapide et adapté à la situation tout en utilisant les principes et techniques de l'emploi de la force.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À l'aide du simulateur de tir : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Prise de décision relative à l'emploi de la force mortelle (Système d'analyse d'interventions à risque). ▪ En utilisant les armes du ceinturon. ▪ À partir de mises en situation simulant les conditions réelles d'exercice qui demandent d'intervenir en utilisant jusqu'à la force mortelle. ▪ À partir du Modèle national de l'emploi de la force et du cadre d'analyse CIOA/CI. ▪ Au moyen de lectures. ▪ En utilisant ses pouvoirs légaux en vertu de la loi et de la <i>common law</i>. ▪ À l'aide du précis de cours. ▪ À l'aide d'une grille d'appréciation et de coaching. ▪ À l'aide d'un rapport de progression des apprentissages.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1. Évaluer continuellement la situation.</p>	<p>1.1 Analyse adéquate de la situation 1.2 Analyse adéquate du comportement du sujet</p>
<p>2. Planifier ses actions.</p>	<p>2.1 Planification adéquate de son intervention en fonction de l'événement en cours, de sa perception et des considérations tactiques</p>
<p>3. Intervenir sur les lieux.</p>	<p>3.1 Prise de décision quant à l'option de force raisonnable à appliquer 3.2 Communications adaptées 3.3 Respect constant des techniques et des principes liés à l'intervention physique, à l'intervention tactique et au tir</p>
<p>4. Articuler sa prise de décision.</p>	<p>4.1 Justification à l'aide du cadre d'analyse CIOA/CI</p>
<p>5. Apprécier son intervention.</p>	<p>5.1 Identification précise de ses points forts et de ses points à améliorer en regard des critères d'appréciation spécifiques à chacune des étapes de l'intervention 5.2 Identification des moyens appropriés pour atteindre les visées de la compétence</p>

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
<p>Intervenir en tant que membre d'une section et/ou d'un peloton lors d'une opération de contrôle de foule à la cote d'alerte 1.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au moyen d'exercices et de mises en situation suivis de rétroactions. ▪ À partir des directives et des commandements du chef de section ou du chef de peloton. ▪ À l'aide d'exposés interactifs et de matériel vidéo. ▪ Avec l'équipement personnel requis (casque, bâton, etc.). ▪ À l'aide du masque à gaz (optionnel). ▪ À l'aide de la documentation fournie (précis de cours, guide des pratiques policières, etc.). ▪ En utilisant les outils méthodologiques suivants : <ul style="list-style-type: none"> ↪ Modèle québécois de l'intervention policière en contrôle de foule; ↪ Modèle national de l'emploi de la force.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>1. Se préparer pour l'opération.</p>	<p>1.1 Exécution adéquate des exercices militaires 1.2 Exécution adéquate des commandements militaires 1.3 Préparation rigoureuse de l'équipement 1.4 Préparation adéquate en regard de la situation et de la mission à accomplir telle que décrite dans le plan du SMEAC 1.5 Préparation mentale adéquate pour la mission et le rôle à accomplir 1.6 Port correct de l'équipement</p>
<p>2. Effectuer l'opération en exécutant les commandements de contrôle de foule relatifs à la cote d'alerte 1.</p>	<p>2.1 Exécution adéquate des commandements de contrôle de foule 2.2 Utilisation conforme du bâton 36 pouces 2.3 Utilisation correcte des techniques d'intervention physique</p>
<p>3. Procéder à des arrestations.</p>	<p>3.1 Exécution adéquate des techniques d'arrestation passive, d'arrestation assistée par la ligne et d'arrestation défensive 3.2 Utilisation correcte des techniques d'intervention physique lors des arrestations 3.3 Application adéquate des techniques de mise de menottes et d'escorte de prévenus 3.4 Application adéquate des principes du travail en équipe 3.5 Respect intégral des directives et commandements relatifs à la gestion des prévenus</p>
<p>4. Apprécier ses interventions de contrôle de foule.</p>	<p>4.1 Autoévaluation judicieuse de sa performance 4.2 Participation active à l'évaluation des performances de la section et/ou du peloton quant aux dimensions légale, méthodologique, technique et éthique 4.3 Formulation d'objectifs d'amélioration individuels et collectifs 4.4 Identification et mise en place des moyens envisagés pour atteindre ses objectifs d'amélioration individuels</p>

Éléments de la compétence

Critères de performance

Et pour toute la compétence

- Respect en tout temps des directives et des commandements
- Application judicieuse du continuum de l'emploi de la force
- Utilisation d'une communication adaptée à la situation

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
S'engager de façon éthique dans sa formation.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans la réalisation des activités du programme. ▪ À partir de situations vécues lors de la formation et dans le milieu policier. ▪ Dans le cadre d'études de cas et de discussions. ▪ Dans une démarche réflexive, critique et personnelle. ▪ À l'aide du modèle de référence « L'éthique : un processus de réflexion critique ». ▪ Dans un contexte d'internat : <ul style="list-style-type: none"> ⇨ comportant des activités périscolaires; ⇨ à l'aide d'une grille d'évaluation du comportement (FEC : Fiche d'étude comportementale).

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les enjeux éthiques des situations.	1.1 Reconnaissance juste des principales composantes de la situation : faits, dilemme et parties impliquées 1.2 Reconnaissance juste des valeurs en jeu 1.3 Mise en évidence pertinente des différentes options possibles 1.4 Mise en évidence pertinente des conséquences de sa décision, pour chacune des parties impliquées
2. Agir conformément au système de valeurs partagées (RIDER).	2.1 Évaluation critique de sa performance 2.2 Ajustement continu de son comportement 2.3 Soutien pertinent auprès des pairs 2.4 Participation reflétant une prise de responsabilité à la hauteur des attentes de l'ENPQ et des organisations policières (autonomie, initiative, etc.) 2.5 Manifestation constante d'attitudes et de comportements professionnels (RIDER.)
3. Défendre une position critique à propos de ses comportements.	3.1 Justification critique et rationnelle de ses choix et de ses comportements en fonction des enjeux éthiques

AVIS DE RECOURS (art. 46, 48, 51, 97 et 101)

Révision

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (article 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

Édifice Lomer-Gouin
575, rue St-Amable, bureau 1-10
Québec (Québec) G1R 2G4
Tél. : (418) 528-7741
Télec. : (418) 529-3102

Montréal

480, boulevard St-Laurent, bureau 501, 5^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y7
Tél. : (514) 873-4196
Télec. : (514) 844-6170

Téléphone sans frais pour les deux bureaux : 1-888-528-7741

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (article 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (article 135).

Appel devant la cour du québec

a) Pouvoir

L'article 147 de la Loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence. L'appel ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec. Le juge accorde la permission s'il est d'avis qu'il s'agit d'une question qui devrait être examinée en appel.

b) Délais et frais

L'article 149 de la Loi prévoit que la requête pour permission d'appeler doit être déposée au greffe de la Cour du Québec, à Montréal ou à Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission, après avis aux parties et à la Commission. Les frais de cette demande sont à la discrétion du juge.

La décision autorisant l'appel doit mentionner les seules questions de droit ou de compétence qui seront examinées en appel.

c) Procédure

L'appel est formé, selon l'article 150 de la Loi, par dépôt auprès de la Commission d'accès à l'information d'un avis à cet effet signifié aux parties, dans les 10 jours qui suivent la date de la décision qui l'autorise. Le dépôt de cet avis tient lieu de signification à la Commission d'accès à l'information.